



L'élevage en Bretagne

Hier, aujourd'hui... et demain ?

2013

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DE BRETAGNE



Édito



Première région en productions laitière, porcine, de veaux de boucherie, de volailles de chair et d'œufs de consommation, la Bretagne est historiquement une grande terre d'élevage. L'élevage est le socle du développement économique, avec 340 entreprises agro-alimentaires où travaillent plus de 56 000 salariés. La Bretagne est la première région agro-alimentaire de France.

Dans le contexte actuel de grandes restructurations économiques et de concurrence mondiale exacerbée, il convient de s'interroger sur les perspectives pour les filières bretonnes, à l'amont comme à l'aval. C'est l'objectif de cet ouvrage, largement documenté, et alimenté par des entretiens avec des experts thématiques, du développement socio-économique ou de l'aménagement des territoires.

Cette publication, réalisée par la DRAAF, a donc pour vocation d'alimenter les diagnostics et les débats sur les filières d'élevage en Bretagne, et de proposer également des pistes de réflexion prospective sur l'avenir de l'élevage en Bretagne à l'horizon 2040.

Cet outil pourra être utilisé notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la prochaine Loi d'avenir pour l'agriculture, par les décideurs, les élus, les professionnels agricoles et de l'agro-alimentaire, mais aussi par les collectivités, les instituts professionnels etc.

Les services de l'État en Bretagne sont engagés pour appuyer les filières de production, des éleveurs aux industriels. Ils apporteront leur étroit soutien aux professionnels agricoles et de l'agro-alimentaire, dans leur recherche de plus grande compétitivité sur les marchés et de projets innovants.

**Le Préfet de Région
Patrick Strzoda**



PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DE BRETAGNE**

**Service Régional de l'Information Statistique
et Économique**

15, avenue de Cucillé – 35047 Rennes Cedex 9
Tél. 02 99 28 22 30

www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

Directeur de la DRAAF : Martin Gutton

Directrice de la publication : Marie Dubois

Rédactrices en chef : Julie Alet – Magali Février

Rédaction : Julie Alet

Cartes : Dominique Potdevin – Joël Glémée

PAO : Rédacréa – Elsa Colin

*Imprimerie : Chat Noir Impressions
Impression sur papier recyclé*

SRISE Bretagne 2013

Unités

g	gramme
ha	hectare
kg	kilogramme
l	litre
MSU	matière sèche utile
t	tonne
tec	tonne-équivalent-carcasse
UTA	unité de travail annuel
UGB	unité gros bétail

Sigles

ADL	aide directe laitière
BLGO	bassin laitier Grand Ouest
CA	chiffre d'affaires
CEE	commission économique européenne
DPU	droit au paiement unique
EDE	établissement départemental de l'élevage
FAF	fabricant d'aliments à la ferme
FAO	food and agriculture organization of the united nations
FEOGA	fonds européen d'orientation et de garantie agricole
FICT	fédération française des industriels charcutiers
GATT	general agreement on tariffs and trade
GES	gaz à effet de serre
GIE	groupement d'intérêt économique
GMS	grande et moyenne surface
GP	groupement de producteurs
IPAMPA	indice des prix d'achat des moyens de production agricole

IPPAP	indice des prix des produits agricoles à la production
MAAF	ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
MPB	marché du porc breton
N/P	rapport azote sur phosphore
OCM	organisation commune de marché
OGM	organisme génétiquement modifié
OMC	organisation mondiale du commerce
OP	organisation de producteurs
OPL	organisation de producteurs laitiers
OTEX	orientation technico-économique des exploitations agricoles
PAB	prime à l'abattage de bovins
PAC	politique agricole commune
PMO	Proche et Moyen-Orient
PMTVA	prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes
RA	recensement agricole
RHD	restauration hors domicile
RHF	restauration hors foyer
RICA	réseau d'information comptable agricole
SAA	statistique agricole annuelle
SAU	surface agricole utile
SFP	surface fourragère principale
SSP	service de la statistique et de la prospective
UE	union européenne
VA	valeur ajoutée
VPF	viande de porc français
VSM	viande séparée mécaniquement
ZES	zone en excédent structurel



Sommaire

La Bretagne, une terre d'élevage	7
Filière Lait	8
Filière Porc	14
Filière Volaille de chair	20
Filière Bovin viande	26
Filière Œuf	28
Répartition des établissements IAA viande et lait	29
Scénarios prospectifs	30
Conclusion	33
Personnes rencontrées.....	33
Bibliographie.....	34

Remerciements

Ce dossier sur l'élevage breton a été réalisé en s'appuyant sur des entretiens avec des personnes extérieures à la DRAAF Bretagne :

- Roger Le Guen, École supérieure d'agriculture d'Angers ;
- Jean-Michel Lemétayer, ancien président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et de la Fédération nationale des producteurs de lait et président du Salon international de la production animale (SPACE) ;
- Jean Ollivro, Bretagne Prospective ;
- Christophe Perrot, Institut de l'élevage ;
- Yves Trégaro, FranceAgriMer Montreuil ;
- Aurélie Trouiller, Assemblée permanente des chambres d'agriculture.

Avec la participation d'André Despinasse, Marie Dubois, Magali Février, Martin Gutton, Philippe Hercouet, Jean-Michel Préau, Morgan Priol et Sylvain Réallon, DRAAF Bretagne, pour leur analyse et la relecture du dossier.

Avec le concours d'Yves Trégaro, FranceAgriMer Montreuil, pour son expertise et la relecture du dossier.

Un remerciement particulier à Jean-Michel Lemétayer, qui a apporté son soutien enthousiaste et ses conseils dans l'élaboration et le contenu du dossier.

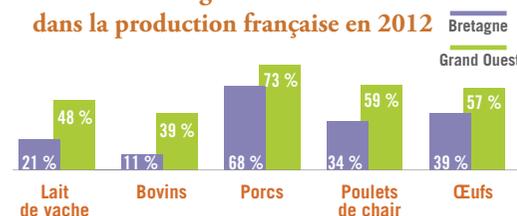
La Bretagne, une terre d'élevage

Historiquement, la Bretagne a toujours été une terre d'élevage, avec ses sols favorables à la production fourragère et son climat adapté aux exploitations d'élevage. Après avoir vécu des vagues successives de modernisation et des changements profonds dans l'organisation de ses filières et du travail dans les exploitations, elle reste la 1^{re} région française dans les productions animales. 7 exploitations bretonnes sur 10 ont une activité spécialisée dans l'élevage. Les trois filières principales sont le lait de vache, le porc et la volaille de chair, mais les filières bovin viande et œuf sont également bien présentes, avec dans une moindre mesure les filières ovine, caprine, équine et cunicole.

En plus d'un maillage d'élevage dense sur tout le territoire, la Bretagne est la première région agro-alimentaire en terme d'entreprises, de chiffre d'affaires et d'emploi.

Associée aux Pays de la Loire et à la Basse-Normandie, le bassin Grand Ouest – plus grand bassin laitier et de production de viande en France – tire la transformation et l'aval de la production. Ce bassin exerce un tropisme positif sur toutes les filières d'élevage, de l'amont à l'aval. Le présent dossier s'intéresse aux trois filières d'élevage principales en Bretagne – le lait de vache, le porc et la volaille – ainsi qu'aux filières bovin viande et œufs. Les autres filières ne sont pas abordées explicitement.

> Part de la Bretagne et du Grand Ouest dans la production française en 2012



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - SAA

Méthodologie

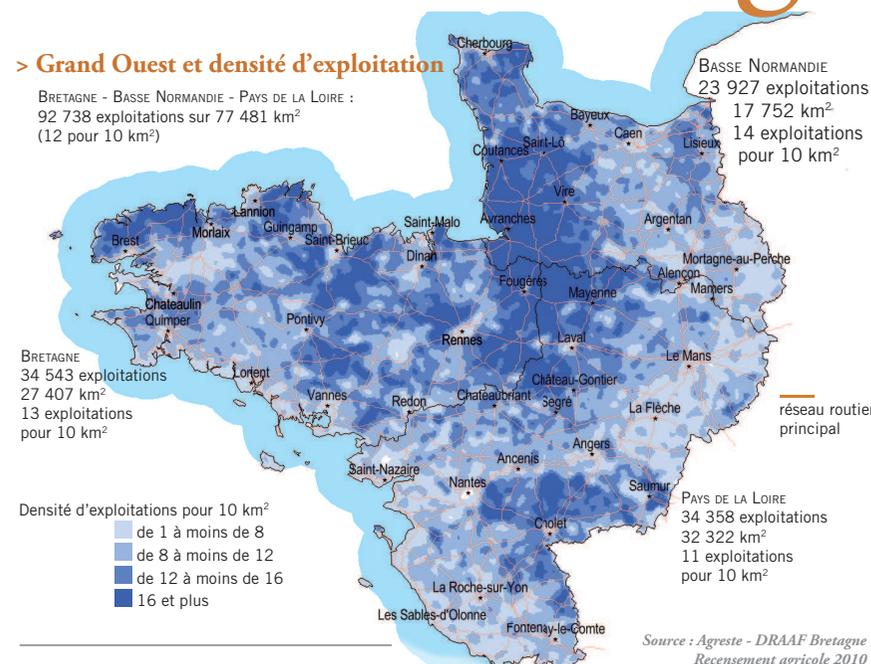
Le dossier s'appuie sur une recherche bibliographique fouillée, ainsi que sur des entretiens qui ont été menés avec des professionnels experts sur le sujet dont la liste figure en fin de la publication. Par ailleurs, cet ouvrage est issu des analyses des données statistiques et administratives du service statistique de la DRAAF Bretagne. Pour la partie prospective de ce dossier, la méthode des scénarios et des variables d'intérêt a été retenue.

Faire un point sur l'élevage en Bretagne

Ce dossier s'inscrit dans un contexte particulier et assez lourd pour les filières d'élevage. La réforme de la PAC post-2013, annoncée pour 2015, affectera l'élevage et en particulier la filière bovin lait. Par ailleurs, la mondialisation des échanges s'accompagne de la volatilité des prix et rend l'avenir des exploitations incertain. Les éleveurs rencontrent de plus actuellement une conjoncture difficile, avec un coût élevé des aliments, une forte concurrence européenne et l'émergence de nouvelles puissances agricoles et agroalimentaires internationales (pays émergents).

> Grand Ouest et densité d'exploitation

BRETAGNE - BASSE NORMANDIE - PAYS DE LA LOIRE :
92 738 exploitations sur 77 481 km²
(12 pour 10 km²)



Déroulé du dossier

Pour chacune des filières d'élevage, une première partie rétrospective retrace l'évolution de la filière depuis la période d'après-guerre, période charnière pour l'agriculture en Bretagne. Le contexte est ensuite présenté, avec la place de la production bretonne par rapport à l'Europe, ainsi que l'amont et l'aval de la filière et des informations clés (en particulier, le rapport de la production d'azote organique brute sur la production de phosphore organique brute a été calculé ; on considère que ce ratio est équilibré par rapport aux besoins des plantes lorsqu'il avoisine 2). Enfin, les perspectives d'avenir sont exposées et illustrées par des cartes originales (taille du pays en fonction de leur production). Sur cette base, une étude prospective a permis l'élaboration de 4 scénarios sur l'avenir de l'agriculture bretonne à l'horizon 2030, qui sont présentés dans une dernière partie.



Filière lait



Reconstruction de l'Europe

La production laitière est historiquement liée à la présence d'herbages en Bretagne et au climat très favorable. Dans les années 50, l'industrie laitière bretonne n'en est qu'à ses balbutiements, avec des entreprises principalement concentrées en Ille-et-Vilaine. La diminution de la population active agricole d'après-guerre ainsi que l'essor démographique poussent alors à une réorganisation profonde du système agricole.

Historiquement soutenue par la PAC dès 1962, la filière lait engage une restructuration dès la mise en place de l'« OCM lait » affichant un « libéralisme protégé » : régime des prix administrés et dispositif de gestion du marché (aide à l'exportation, stockage public des excédents, protection aux frontières).

De la régulation à la sortie des quotas

Le système polyculture-élevage familial se spécialise pour aboutir à des ateliers très compétitifs en amont et de grandes laiteries à l'aval. Cette conversion se traduit d'abord principalement par une augmentation du nombre de vaches laitières par exploitation.

Le plafond imposé de la production laitière par les quotas, couplé à l'amélioration du rendement laitier (insémination artificielle, sélection génétique, etc.), incite les éleveurs à trouver d'autres débouchés dans l'élevage bovin. Ils développent, à partir de leur élevage laitier, des ateliers bovins allaitants et d'engraissement des veaux, maîtrisant ainsi leurs coûts de production. Les surfaces qui se libèrent poussent, dans le cadre contraint des quotas, à

Libéralisation de la filière

En 2004, l'ADL est mise en place pour compenser la réforme, puis est intégrée aux DPU historiques lors du découplage des aides à la production en 2006. La Bretagne devient la 3^e région de France bénéficiaire de DPU (266 € en moyenne par hectare par rapport à 217 € au niveau national), principalement portés par les laitiers (« DPU laitiers »). Une partie des aides reste couplée et profite à l'élevage : la prime à l'abattage des bovins (PAB, qui sera supprimée lors du bilan de santé de la PAC) et la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA). Le bilan de santé de la PAC de 2008 poursuit le découplage et introduit une augmentation progressive des quotas d'ici à 2015. Le prix du lait payé au producteur s'aligne sur celui du marché

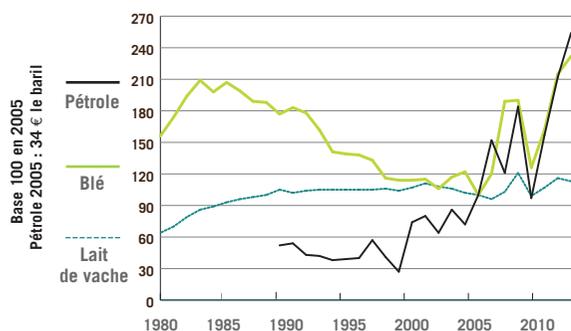
1950-1984

...Le double objectif initial d'atteindre l'autosuffisance alimentaire en Europe tout en permettant aux producteurs d'avoir un niveau de vie comparable aux actifs des autres secteurs de l'économie est rempli. La France devient exportatrice nette de produits laitiers. Le marché du lait est le plus soutenu, représentant jusqu'à 44 % du budget de la PAC en 1979.

En 1977, des premières mesures de contrôle du niveau des stocks communautaires sont mises en place, parmi lesquelles l'utilisation de poudre de lait pour nourrir les veaux qui stimule la filière bovin viande.

Afin de réguler la production, et notamment de faire face aux « montagnes » de beurre et de poudre de lait, les quotas laitiers sont instaurés en 1983, avec un régime initialement décidé tous les 5 ans. L'augmentation du cheptel laitier s'arrête, et une nouvelle ère de restructuration des exploitations s'engage.

> Évolution des prix du pétrole, du blé et du lait



Sources : INSEE et Agreste - IPPAP

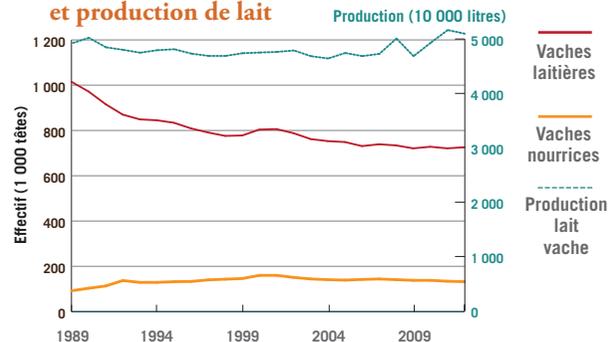
1984-2003

...mettre en œuvre des ateliers de diversification (taurillons notamment).

Depuis 1984, le contexte du marché laitier est relativement stable. Entre 1992 et 2004, la Bretagne accuse une baisse de production laitière de 3,3 %. Certains éleveurs ont sans doute anticipé le découplage de 2006 de la prime à l'abattage et accru la réforme de leurs vaches laitières. La Bretagne s'en sort malgré tout mieux que les autres régions de l'Ouest.

Plusieurs prolongations des quotas ont lieu, jusqu'à la réforme de la PAC et de l'OCM lait de 2003 qui annonce leur fin après la campagne 2014-15. Le prix d'intervention pour la poudre de lait et le beurre est revu à la baisse et l'intervention publique est soumise à des conditions plus restrictives.

> Évolution du cheptel bovin breton et production de lait



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - SAA

2003-2015

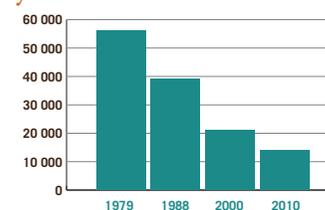
...mondial du lait qui connaît une volatilité des prix grandissante. La filière doit s'adapter. Les discussions interprofessionnelles, portant sur les recommandations sur l'évolution du prix du lait et qui avaient débuté en 1997, aboutissent dès 2004 à des évolutions importantes, ainsi qu'en 2007 et 2009. En 2006, des accords interprofessionnels sont mis en place pour discuter de la fixation du prix du lait. En 2007, l'Océanie subit une sécheresse importante, pénalisant largement sa production laitière. L'offre mondiale diminuant, les

prix flambent en conséquence. Les producteurs européens augmentent alors leur cheptel (soutenus par les augmentations de quota) et les marchés redeviennent rapidement excédentaires. Le prix du lait s'effondre à nouveau en 2008. Le coût des matières premières ne cesse d'augmenter, mettant les éleveurs laitiers en grande difficulté. La concurrence avec les pays du Nord se fait égale-

ment plus forte, notamment en raison de leurs plus faibles coûts de production et leur stratégie volontariste. La France est en sous-réalisation de son quota national.

Les discussions sur la contractualisation sont engagées en 2009, et aboutissent en 2011 à la signature des premiers contrats entre éleveurs et industriels. En 2012, un nouveau règlement européen, le « paquet lait », est instauré et offre des outils ayant pour objectif de préparer la filière lait à l'après-quotas (contractualisation, reconnaissance des OP, admission des interprofessions).

> Nombre d'exploitations ayant au moins 10 vaches laitières

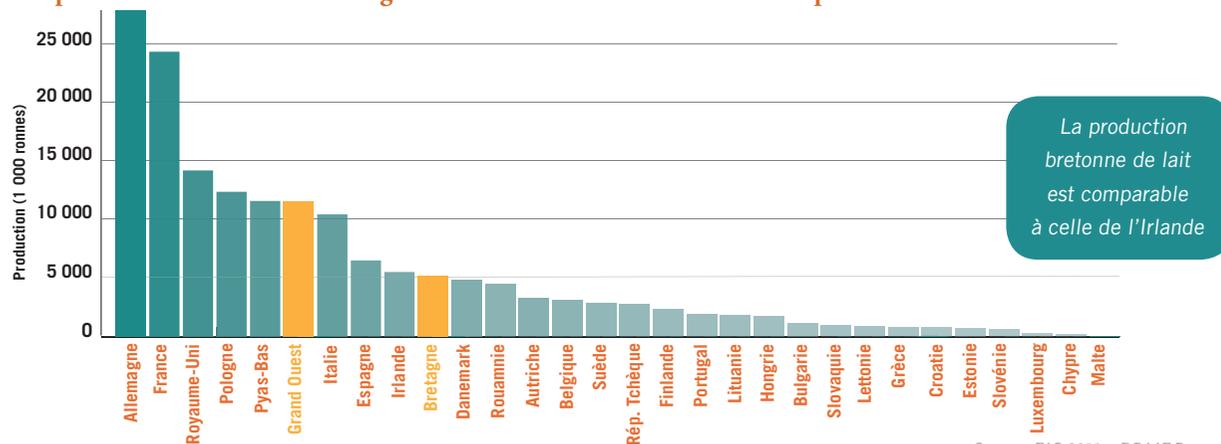


Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles



À l'amont de la filière

> La production laitière de la Bretagne et du Grand Ouest au sein de l'Europe des 28 en 2011



Sources : FAO 2011 et DRAAF Bretagne

La collecte française se concentre principalement sur le BLGO (qui comprend la Bretagne et les Pays de la Loire sans la Vendée) et les autres régions laitières de la Basse Normandie, des plaines de l'Est, et de Rhône-Alpes. 1l de lait sur 3 est collecté dans ce bassin laitier, 1l sur 5 en Bretagne (2012). La Bretagne est la première région française en collecte de lait.

Le marché intérieur est le 1^{er} lieu de valorisation des produits laitiers (de 85 à 90 % du chiffre d'affaires), puis dans l'Union Européenne (6-9 %) et enfin dans les Pays Tiers (4-6 %). Les principaux concurrents européens sur le marché mondial sont l'Allemagne, l'Irlande, le Danemark et les Pays-Bas.

> Taux d'exportations et livraisons intercommunautaires du chiffre d'affaires des entreprises laitières bretonnes en 2010



Source : INSEE Esane 2010 - retraitement SSP DRAAF Bretagne

Points élevages laitiers et environnement

Les élevages bovins participent à l'émission de GES par la production de méthane. Des recherches sont en cours par rapport aux bactéries du rumen. *NIP = 2,2 (RA 2010) : équilibré par rapport aux besoins des plantes*

La mise aux normes des bâtiments a été plus tardive que pour les élevages hors-sol. Néanmoins, la réévaluation des normes de rejets des vaches laitières, la mise en avant des risques de surpâturage de certaines parcelles et des impacts du système fourrager (concentrés importés + maïs / herbe) montrent que la filière peut encore améliorer son empreinte environnementale. Ainsi, les systèmes herbagers montrent une meilleure couverture des sols, limitant les fuites, et assurent une bonne autonomie.

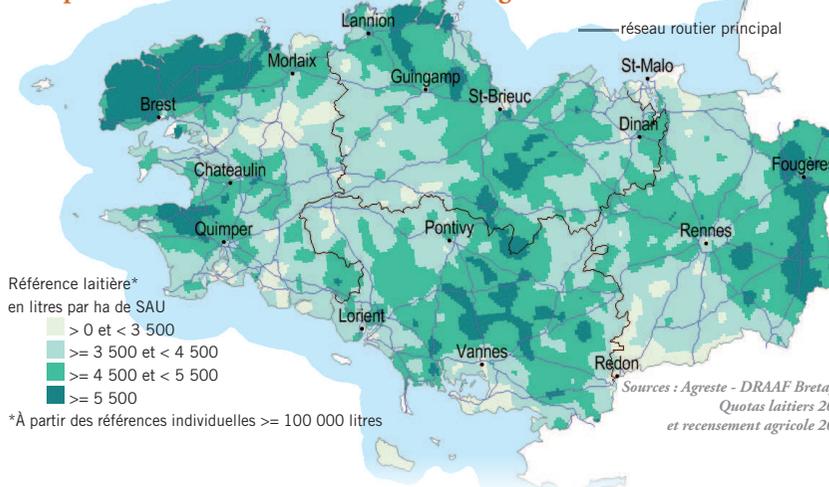
> Caractéristiques d'une exploitation laitière spécialisée en Bretagne

Région Bretagne - Éleveurs laitiers intensifs			
SAU	73 ha	Nombre vaches laitières	54
- dont SFP	56 ha	UGB bovins	88
% maïs fourrage dans SFP	45 %	Chargement : (UGB/ha de SFP)	1,6
- céréales	18 ha	Durée pâturage	8 mois
- protéagineux	1,5 ha	Races	83 % Prim'Holstein 9 % Normande 3 % Montbéliarde
Aide nette PAC en 2010	26 400 €		
Référence laitière	349 000 l		
Nombre d'UTA moyen	1,9		

Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensement agricole 2010 et quotas laitiers 2010 - BDNI

Sont concernées par cette fiche d'identité les exploitations dont la part du maïs fourrage dans la SFP est supérieure à 30 %. 67 % des exploitations spécialisées bretonnes sont représentées.

> Répartition de la référence laitière en Bretagne

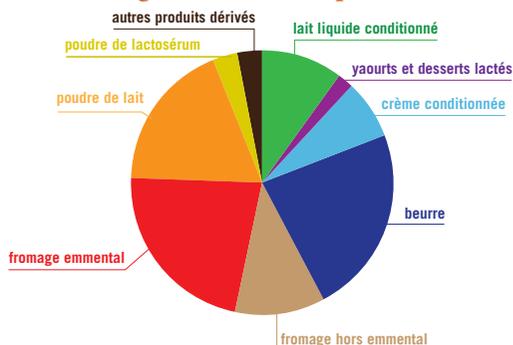


À l'aval de la filière

Près de 40 % du lait collecté en Bretagne est à destination de produits industriels (29 % pour la France).

> Les produits laitiers en Bretagne en 2011 (en équivalent MSU)

MSU :
matières sèches
utiles de lait,
protéines
et matières grasses



Source : Agreste - DRAAF Bretagne, enquête annuelle laitière 2011. Répartition établie à partir d'estimation des coefficients MG et protéines par produit et sur une base documentaire du CNIEL

L'industrie est le premier client des produits bretons, avec des produits de première ou de seconde transformations :

- les produits laitiers intermédiaires qui entrent dans la fabrication de produits transformés : laits liquides, concentrés ou en poudre (vrac), crème (vrac), babeurre et lactosérum ;
- les produits finis : laits conditionnés, produits laitiers frais ou desserts fromages et produits dérivés de l'industrie laitière.

La Bretagne produit plus de lait qu'elle n'en transforme, mais demeure la 1^{re} région transformatrice, avec le triptyque breton poudres de lait / beurre / emmental.

Il faut :

- 22 l de lait pour 1 kg de beurre ;
- 12 l pour 1 kg d'emmental ;
- 8,5 l pour 1 kg de lait en poudre ;
- 10,6 l pour 1 kg de lait en poudre écrémée.

Pour en savoir plus

Retrouvez sur les sites de la DRAAF ou d'Agreste :
- Fiche Filière Lait 2013
- Diaporama de la Conférence du Bassin Laitier du 28 janvier 2013 - <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Bassin-laitier-Grand-Ouest>
Diagnostic de la filière laitière dans le Bassin laitier grand Ouest par les DRAAF Pays de la Loire et Bretagne

Chiffres clés de l'emploi

En 2010, la Bretagne compte 13 364 exploitations laitières, avec 27 530 UTA. L'industrie laitière bretonne est présente dans 41 établissements en 2010, et emploie 6 104 salariés (12 % des effectifs nationaux du secteur), avec 1/3 pour la fabrication de lait liquide et produits frais, 1/3 pour la fabrication du fromage et 8 % pour le beurre. Les industries laitières sont moins présentes dans le Morbihan que dans le reste de la région.

Description de la filière

éleveurs



collecte
et

transformation



débouchés

Les producteurs s'organisent collectivement, avec 4 des 23 OP qui sont en Bretagne (15 OP appartiennent au Grand Ouest) : l'Association des producteurs de lait bretons Lactalis APLBL, l'Association des producteurs Rolland APR, l'association des producteurs de lait CLE-P&S Ouest et France MilkBoard bassin Grand Ouest. L'APLBL pourrait s'agrandir avec les groupements de producteurs du Pays de la Loire pour former l'Association Pays de la Loire-Bretagne Lactalis (réaffirmation du BLGO). N'engageant qu'un seul mandaté pour négocier les contrats laitiers avec les collecteurs, ces OP devraient permettre de donner plus de poids aux producteurs par rapport aux industriels.

Les relations sont quotidiennes entre producteurs, collecteurs et usines.

Il existe une grande diversité des modèles industriels, avec la cohabitation de PME et grands groupes. Cependant, il existe une tendance à l'économie d'échelle pour les grands groupes collecteurs qui se regroupent : la fusion des activités laitières de trois coopératives de l'ouest, Coopagri Bretagne, Even et Terrena pour former Laïta, mais aussi la reprise par le groupe coopératif Sodiaal d'Entremont Alliance et enfin l'alliance annoncée d'Eurial avec Agrial, et le rapprochement de Terra Lacta avec Bongrain. Sodiaal et 3A ont engagé une fusion et produiront ainsi 4,5 milliards de litres de lait sur les 24 milliards français. Le groupe privé Lactalis (24 % du CA) est le 3^e groupe mondial en chiffre d'affaires de l'industrie laitière.

FORCES de la filière bretonne	FAIBLESSES de la filière bretonne
<ul style="list-style-type: none"> - Première région productrice française - Contexte pédoclimatique et présence de fourrages - Producteurs motivés, « vocation laitière » - Renouvellement équilibré des chefs d'exploitation (départs et installations) - Grands groupes industriels laitiers implantés en Bretagne et déjà présents à l'export 	<ul style="list-style-type: none"> - Conséquences défavorables de la réforme de la PAC - Acteurs nombreux et divisés peu d'organisation de producteurs - Moindre valeur ajoutée des produits laitiers



Éléments d'analyse de la filière

Un marché mondial en pleine expansion



La libéralisation du marché laitier offre de nouvelles perspectives d'avenir pour l'Europe et la Bretagne. La consommation mondiale en lait augmente, tirée par l'Asie et les pays émergents. Les principaux producteurs de lait à l'international restent l'Océanie, les États-Unis et l'UE, mais l'Asie est de plus en plus présente.

La consommation en lait liquide et entier reste stable, tandis qu'elle est en baisse pour le beurre (sauf en Asie). Le fromage et surtout les produits frais laitiers connaissent une dynamique de croissance de consommation, notamment en Europe et en Amérique du Nord, qui devrait se poursuivre.

Perte de vitesse de la filière laitière bretonne au sein de l'Europe



Depuis les accords de Marrakech en 1995, la Bretagne perd des parts de marché en Europe. La gestion de la fin des quotas par les pays européens va être un paramètre structurant dans la répartition des marchés laitiers européens. La France – et la Bretagne – sont pour l'instant, sans doute, moins préparées que certains pays européens qui ont déjà investi dans des nouveaux outils ou bâtiments :

- au Nord : logique d'accompagnement de l'offre en lait, prédominance des coopératives laitières et préparation à l'après 2015 ;
- au Sud : pas encore de concurrence pour la Bretagne, prédominance des entreprises privées.

Un marché national dynamique à soutenir

Bien que le contexte de la demande en lait soit porteur, la conjoncture actuelle est difficile pour les éleveurs laitiers. En effet, plusieurs facteurs pèsent :

- l'augmentation du prix de l'aliment ;
- la fluctuation du prix du lait, la baisse de la collecte ;
- les marchés sur lesquels se situe la Bretagne sont globalement matures (beurre et poudre de lait) ;
- l'évolution des modes de distribution, d'achat et de consommation ;
- la bataille concurrentielle forte (entre acteurs de la filière, mais aussi entre bassins, pays, continents).

En outre, les outils industriels sont vieillissants et donc moins adaptés à la consommation actuelle (notamment un excédent de beurrerie et d'unités de fabrication de poudres). Par ailleurs, le manque de prospection de nouveaux marchés et le manque d'organisation entre les acteurs de la filière peuvent rendre nécessaire une restructuration de la filière laitière bretonne.

Les cours élevés des céréales incitent certains éleveurs laitiers à retourner leurs prairies (phénomène de céréalisation). Ils pourraient même être amenés à abandonner partiellement ou entièrement leur atelier lait pour se tourner vers les grandes cultures, d'autant plus que les contraintes en élevage sont lourdes. La réforme de la PAC 2014-2019 inquiète les éleveurs laitiers et particulièrement bretons pour qui les aides du 1^{er} pilier constituent une part très importante de leurs revenus. Des interrogations subsistent encore à ce jour quant à la manière dont la filière va

gérer la fin des quotas et la baisse des aides. Cependant, la fin des quotas laitiers pourrait accentuer le transfert des quotas nationaux vers le bassin Grand Ouest, dont les outils de production et de transformation ne sont pas saturés.

Débouchés envisagés et enjeux

AUGMENTATION DE LA DEMANDE MONDIALE : DES DÉBOUCHÉS À L'EXPORT

- ↳ Profiter des marchés tiers qui représentent une opportunité à long terme
- ↳ Jouer de l'excellente image de la Bretagne à l'étranger (qualité, santé)
- ↳ « Chasser ensemble » à l'étranger (exemple du GIE « French Cheese Club »)
- ↳ Développer le secteur coopératif afin qu'il soit de « taille internationale » (certaines coopératives commencent déjà à s'associer avec des entreprises asiatiques)

GRANDE CONCURRENCE EUROPÉENNE

- ↳ Profiter de l'opportunité des pays voisins (Espagne, Italie et RU) qui sont déficitaires en lait
- ↳ Réorganiser les PME pour gagner en compétitivité
- ↳ Anticiper sur les nouveaux débouchés (cracking du lait...)

FORT POTENTIEL BRETON AU SEIN DE LA FRANCE

- ↳ Réorganiser la filière lait, au niveau de la contractualisation, de la collecte et de la distribution des produits laitiers
- ↳ Renforcer les liens entre les industriels, utiliser leur complémentarité pour saisir de nouveaux marchés
- ↳ Développer le lait bio de vache pour répondre à la demande européenne

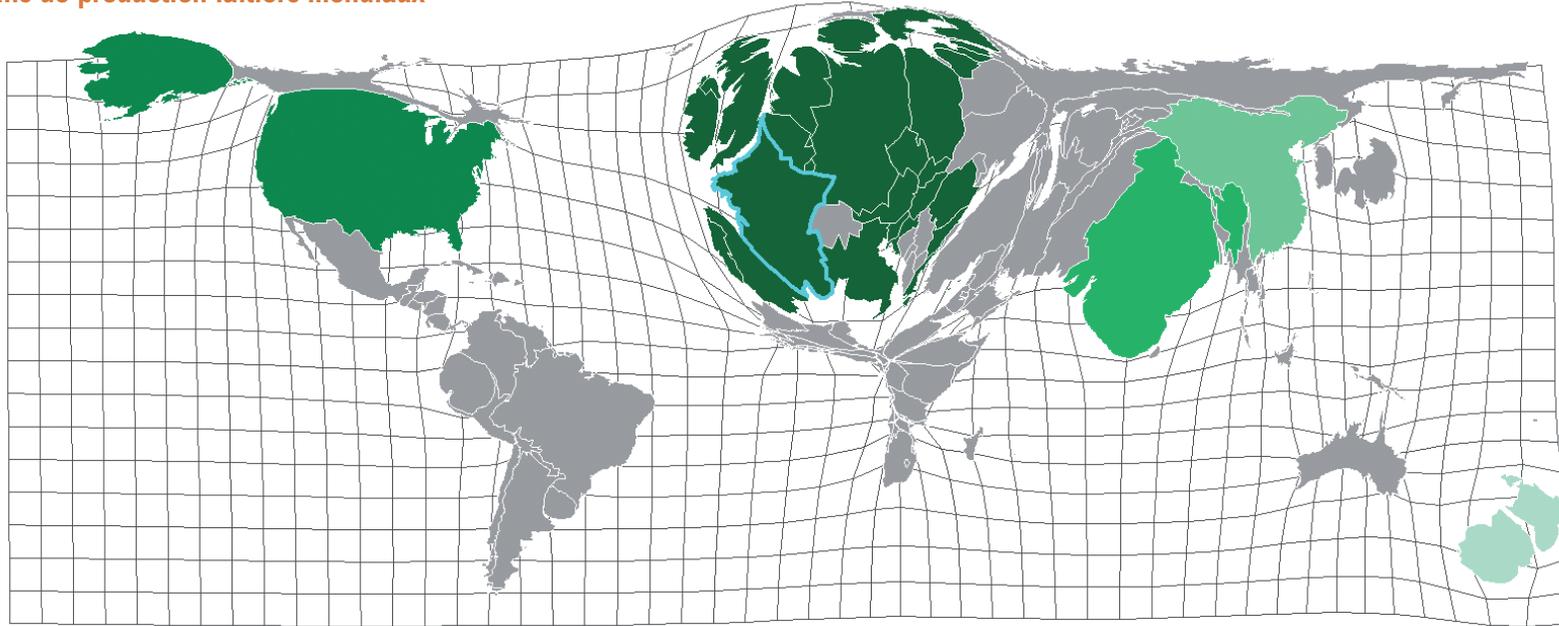
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION : VERS PLUS DE PRODUITS TRANSFORMÉS

- ↳ Valoriser les produits à haute valeur ajoutée (fromage et crèmes dessert)
- ↳ Valoriser les produits de 2^e ou 3^e transformation (protéines, pharmacie...)

VERS UNE PAC QUI DÉFEND PLUS L'ÉLEVAGE

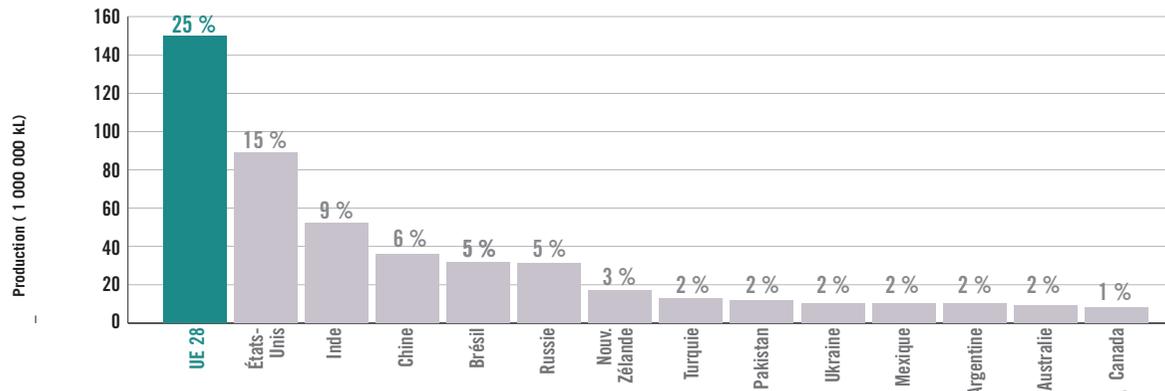
- ↳ Proposer un recouplage d'aides pour l'élevage pour la nouvelle PAC (prime à la vache laitière)

Cartogramme des bassins de production laitiers mondiaux



Source : FAO 2011

> Répartition des 80 premiers pourcents de la production mondiale de lait de vache



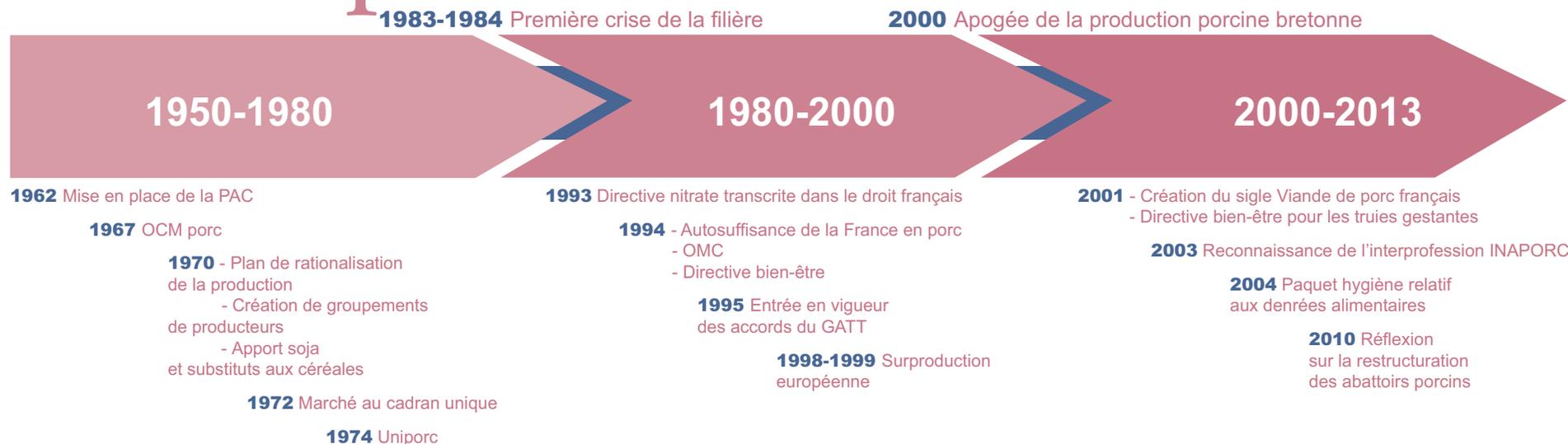
Source : FAO 2011

Les deux puissances asiatiques sont l'Inde et la Chine, avec des productions qui explosent depuis peu. La production laitière de la Nouvelle-Zélande est en pleine expansion et a un fort impact sur le marché mondial. Dernièrement, la sécheresse du début d'année de 2013 en Nouvelle-Zélande a fait flamber les prix mondiaux du lait.

↳ La Bretagne représente 21 % de la production française en lait de vache.



Filière porc



Une des filières d'élevage les moins soutenues par la PAC... et pourtant

La forte population rurale au sortir de la guerre 39-45 et des terres agricoles moins fertiles que dans le Bassin parisien ont poussé beaucoup d'agriculteurs bretons à développer un atelier complémentaire en production porcine afin de pouvoir maintenir leur activité agricole et répondre à la demande du marché intérieur. Incités par les abattoirs, les systèmes familiaux de polyculture-polyélevage évoluent alors vers des systèmes de plus en plus spécialisés en élevage porcin. En raison d'une superficie agricole souvent insuffisante pour assurer un revenu viable dans les exploitations bretonnes, l'élevage hors-sol se développe.

Rationalisation et productivité

Les élevages s'agrandissent et se spécialisent. La production porcine connaît une première crise en 1983-1984, liée aux montants compensatoires monétaires qui favorisent les importations de viande, pour les pays à monnaie faible comme la France. L'augmentation de la productivité ralentit et une restructuration profonde de la filière s'amorce. Les GP fusionnent et investissent, pour certains, dans des outils industriels, notamment d'abattage afin d'assurer l'écoulement de leur production. D'autres au contraire choisissent de se concentrer uniquement sur la commercialisation de la production de leurs adhérents, délaissant la partie aval. La consommation française évolue peu tandis que la production augmente ; la France devient autosuffisante en 1994 et commence à exporter.

Sous la contrainte

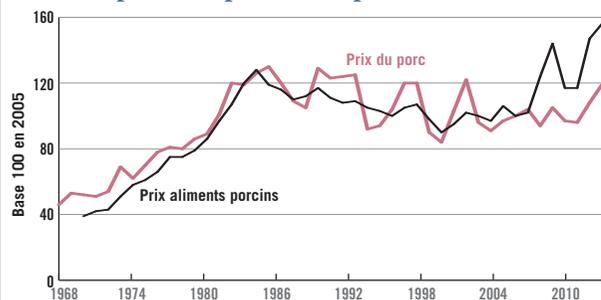
La concentration de l'élevage porcin en Bretagne se poursuit. Après avoir atteint son « apogée » en 2000, le cheptel porcin diminue et la production porcine stagne, principalement à cause des nouvelles contraintes environnementales et de la concurrence accrue au sein de l'Union Européenne. En effet, de nouvelles attentes sociétales émergent (agriculture respectueuse de l'environnement, maintien des territoires ruraux, etc.) et rapidement, l'élevage porcin est remis en cause par la société pour ses externalités négatives. S'ensuit une période d'adaptation de la filière aux contraintes environnementale, économique et sociétale, qui passe autant par la diminution du cheptel que par des changements de pratique. Les élevages gagnent en efficacité, notamment avec l'utilisation de truies issues de souches

1950-1980

... La filière porcine est une des filières animales les moins soutenues par la PAC, avec seulement 1,5 % du budget du FEOGA, mais l'export est encouragé par des restitutions tandis que des droits de douane à l'importation sont prélevés. À la fin des années 1960, une part importante de viande porcine vient encore de l'extérieur. De plus, la Bretagne est éloignée des centres de consommation. En 1970, les pouvoirs publics mettent en place un plan de rationalisation de la filière, visant à la rendre plus compétitive et à abaisser les coûts de production par rapport au reste de l'Europe.

De nombreux investissements sont réalisés, la filière se structure et la productivité augmente rapidement. Le maillon abattage – découpe est à l'époque assez concentré ; des groupements de producteurs (GP) se mettent alors en place pour défendre les droits des éleveurs (215 groupements en 1974 en France) ; ce phénomène est plus marqué en Bretagne qu'ailleurs. Ces GP mettent en place des outils visant à l'amélioration de la transparence au sein de la filière. Sont ainsi créés le marché du Porc Breton et Uniporc Ouest, deux outils qui s'imposent et deviennent des références.

> Évolution du coût de l'aliment et du prix de la production porcine en France



Sources : Agreste - IPAMPA et IPPAP

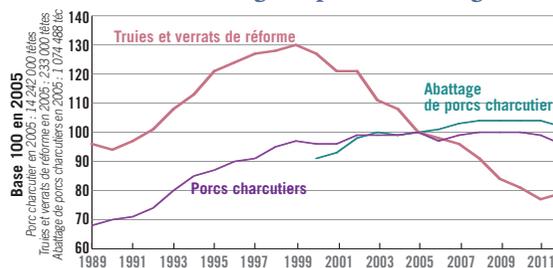
1980-2000

... Pour des raisons sanitaires et économiques, l'État encourage le développement d'élevages naisseur – engraisseur. Parallèlement, des mesures pour limiter l'impact sur l'environnement sont prises dès les années 1990, en particulier pour la résorption des excédents des effluents des élevages porcins. En 1994, toute la Bretagne est classée en zone vulnérable. Il devient alors beaucoup plus difficile d'agrandir un élevage porcin en ZES. Le progrès génétique améliore la prolificité des truies et le façonnage (mise en pension des porcs à l'engrais) se développe afin d'engraisser les porcelets en surnombre. Les éleveurs engraisseurs deviennent ainsi plus nombreux.

L'entrée en vigueur des accords du GATT en 1995 a peu de répercussions sur la filière. Malgré la restriction de l'intervention européenne sur le marché communautaire du porc, les importations de porc en provenance des Pays Tiers restent minoritaires (0,6 % en 2001).

La seconde crise intervient en 1998-1999. Elle est liée à une surproduction européenne en viande porcine. Elle met à mal les exploitations en situation de coûts de production trop élevés. Beaucoup d'exploitants arrêtent leur activité, faisant apparaître les fragilités naissantes de la filière. Les politiques nationales et européennes poussent vers un modèle d'élevage unique, dans un but de maintenir l'autonomie en viande de porc.

> Production et abattage de porcs en Bretagne



Sources : Agreste - SAA, Enquête mensuelle auprès des abattoirs

2000-2013

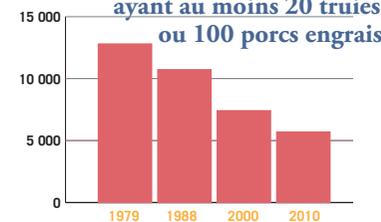
... hyperprolifériques qui permettent de maintenir le niveau de production malgré une baisse des effectifs de truies. La mise en place de maternités collectives vise à atteindre le même objectif par une rationalisation de l'activité de naissance.

À partir de 2007, la flambée du prix des matières premières se traduit par une envolée du prix de l'aliment qui représente plus de 60 % du prix de revient d'un porc. Le prix payé aux producteurs ne couvre plus alors le coût de revient.

Ces difficultés conjoncturelles sont accentuées par :

- un parc bâtiment vieillissant, donc n'autorisant pas d'aussi bonnes performances techniques ;
- un secteur de l'abattage en surcapacité, qui pèse sur les prix payés aux producteurs afin

> Nombre d'exploitations ayant au moins 20 truies ou 100 porcs engrais



Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles

d'essayer de compenser ses surcoûts d'exploitation.

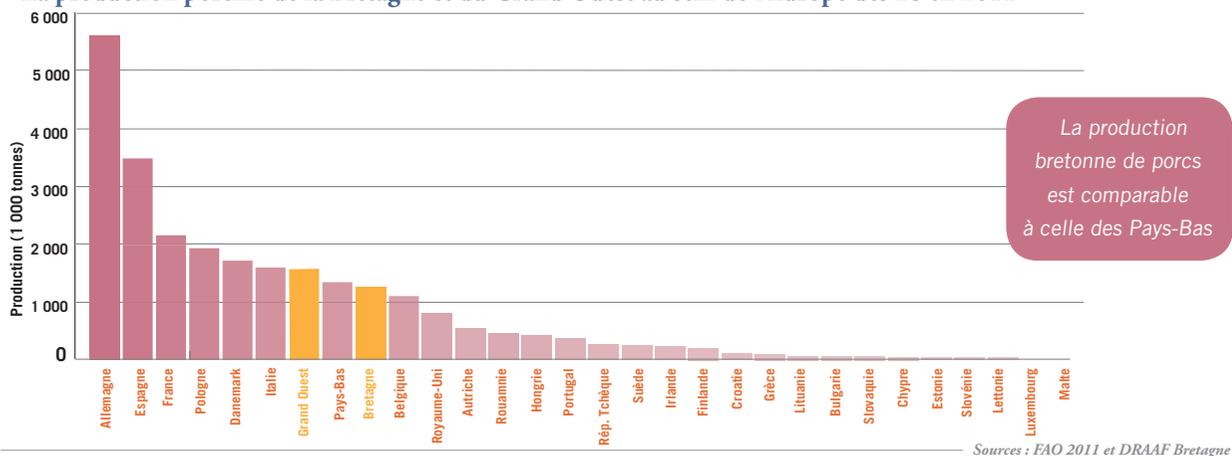
De plus, la mise en place et le développement d'un grand bassin de production nord européen (Allemagne, Pays-Bas et Danemark) crée une concurrence très forte du fait d'un positionnement géographique vis-à-vis des grands bassins de consommation plus favorable et des coûts de main-d'œuvre très faibles. La Commission européenne inflige des pénalités financières par rapport à la gestion des nitrates vis-à-vis de la législation européenne. L'appartenance aux ZES limite la restructuration des élevages.

Le modèle breton d'alimentation doit trouver des alternatives vis-à-vis de sa dépendance au marché. Le lien au sol de la production porcine doit être renforcé (développement des FAF par exemple) afin de réduire la sensibilité aux aléas du marché des matières premières.



À l'amont de la filière

> La production porcine de la Bretagne et du Grand Ouest au sein de l'Europe des 28 en 2011



Sources : FAO 2011 et DRAAF Bretagne

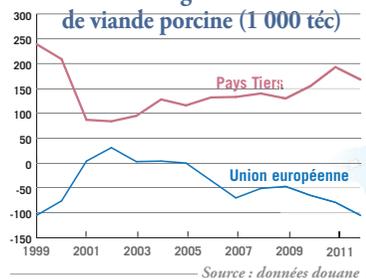
Le Grand Ouest et la Bretagne représentent respectivement 67 % et 58 % de la production française en 2012. La production porcine européenne est dynamique. Les élevages bretons sont en moyenne de plus petits élevages que leurs concurrents des autres pays européens. La Bretagne fait partie des 5 grands bassins européens (Pays-Bas, Belgique et Nord de l'Allemagne, Danemark, Est de l'Espagne et Plaine du Pô).

On parle de distorsion de concurrence entre bassins de productions, notamment par rapport à la réglementation sur l'alimentation (utilisation de graisses animales ou d'OGM), ou de distorsion fiscale.

Plus de 99 % du porc importé vient de l'Union Européenne en 2012, avec 55 % provenant de l'Espagne, 20 % de l'Allemagne et 10 % de l'Italie.

Pour les naisseurs, la fabrication des aliments est réalisée par des professionnels, tandis que les engraisseurs se tournent plutôt vers la production à la ferme.

> Solde des échanges de viande porcine (1 000 téc)



Source : données douane

Point élevage porcin et environnement

N/P = 1,5 (RA 2010) : un peu excédentaire en phosphore par rapport aux besoins des plantes

Les éleveurs porcins doivent souvent épandre leur lisier en dehors de leur exploitation, notamment sur les surfaces des éleveurs laitiers, ou envisager des solutions de traitement des effluents. L'application de nouvelles normes de rejet d'azote par vache et l'évolution des programmes d'actions sur les nitrates peuvent les conduire à revoir leurs plans d'épandage. La méthanisation peut alors apparaître comme une solution fournissant des digestats dont l'azote est plus assimilable par les plantes ou des produits exportables. Sur la sole cultivée, ces exploitations sont amenées à améliorer les itinéraires culturaux pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et développer par exemple la culture du ray-grass sous couvert de maïs ou les techniques de conservation du sol.

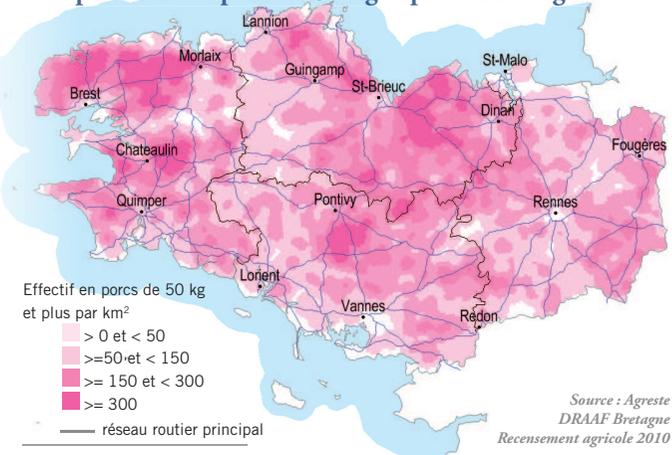
> Caractéristiques d'une exploitation porcine spécialisée en Bretagne

Région Bretagne - Éleveurs naisseurs engraisseurs			
SAU	74,0 ha	Nombre porcs	2 089
- dont SFP	20,1 ha	- Truies (capacité)	189 (207)
- Céréales	47,7 %	- Porcs à l'engrais	1 162 (1 197)
- Oléoprotéagineux	3,7 ha	Répartition des charges	57 % aliments 10 % autres charges d'approvisionnement 6 % loyer, impôts; charges personnelles 8 % amortissement
Aide nette PAC 2010	22 000 €		
Nombre UTA total	2,7		
% spécialisés porcins (OTEX 5100)	79 %		

Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensement agricole et RICA 2011

On appelle « naisseur engraisseur » tout exploitant ayant plus de 20 truies reproductrices et plus de 100 porcs à l'engraissement. Cela représente 52 % de l'ensemble des élevages de porcs bretons et 81 % du cheptel porcin.

> Répartition des porcs de 50 kg et plus en Bretagne

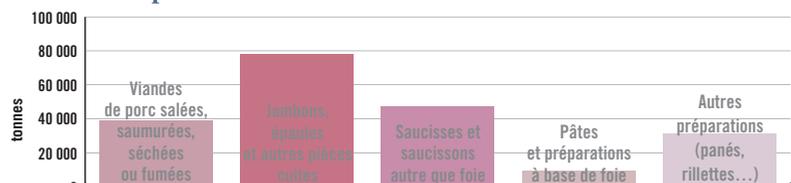


Source : Agreste DRAAF Bretagne Recensement agricole 2010

À l'aval de la filière

La viande de porc est la première viande consommée en France, en Europe et dans le monde.

> Production industrielle en charcuterie et salaison bretonne à base de porc en 2011



Sources : Agreste - FICT et enquête de branche 2011

L'industrie charcutière n'achète pas des porcs entiers mais des produits découpés. Elle n'achète que les pièces dont elle a besoin selon des cahiers des charges précis.

Les exigences diffèrent suivant les produits. Le jambon sec est fabriqué à partir d'un muscle très bien classé, par rapport au jambon cuit moins exigeant du fait des transformations qui vont lui être appliquées. L'industrie s'approvisionne en jambon 5D : désossé, décortiqué, découenné, dégraissé, dénervé. Si l'image véhiculée par l'élevage porcin en France est souvent négative, il n'en est pas de même des produits transformés.

L'identification des élevages de porcs est gérée par les EDE en France. L'identification VPF est gérée par une charte interprofessionnelle et s'applique aux animaux nés, élevés et abattus en France.

Sur le marché mondial, on distingue les exportateurs nets (Canada, Brésil, Union Européenne, États-Unis), la Chine suit une logique d'autosuffisance, et les pays de l'Est hors UE - la Corée Sud, la Russie et le Japon - sont importateurs et représentent des débouchés intéressants.

Des prescriptions alimentaires culturelles et religieuses influent sur la consommation porcine dans certaines régions.

Pour en savoir plus

Retrouvez sur les sites de la DRAAF ou d'Agreste :

- Fiche Filière Porc 2013

- 4 pages Agreste « Les naisseurs-engraisseurs concentrent 80 % du cheptel porcin » 2012

Chiffres clés de l'emploi de la filière en Bretagne

En 2010, la Bretagne compte 5 600 exploitations de plus de 20 truies ou 100 porcs à l'engraissement. 14 abattoirs sont présents sur le territoire. La transformation emploie 5 500 salariés en 2011 (CLAP 2011 et RA 2010), avec 45 entreprises de plus de 20 salariés.

Description de la filière en Bretagne

Les 11 groupements de producteurs bretons assurent 97 % de la collecte de porcs en 2010. Leur activité tend à se diversifier (conseil, génétique, fabrication d'aliment, etc.).

Certaines structures ont largement investi dans l'amont et/ou dans l'aval.

Malgré son rôle central dans la détermination du prix, le MPB n'assure que 20 % de la commercialisation des porcs bretons.

Les 3 premiers groupes d'abattages de Bretagne (et de France) sont le groupe Bigard-Socopa, la Cooperl Arc Atlantique et Gad - Europig. Le poste d'abattage - découpe fait le lien entre l'amont et l'aval. Il est peu rémunérateur, notamment à cause du coût de la main-d'œuvre par rapport aux autres pays européens. Il intéresse peu les investisseurs et la carcasse est difficile à valoriser sur le marché européen qui est assez restreint. Certains groupes tendent au contraire à aller vers plus de valeur ajoutée.

L'industrie de la salaison / charcuterie est en grande partie indépendante du reste de la filière et est en partie détenue par des capitaux étrangers (il en va ainsi du leader français de la charcuterie, le groupe Aoste).

éleveurs



groupements de producteurs



Abattage et découpe



débouchés

FORCES de la filière bretonne

- Première région productrice française
- Grande technicité des éleveurs
- Bon renouvellement des chefs d'exploitation
- Importance de la fabrication d'aliments à la ferme (FAF)
- Excellente image à l'étranger
- Variété importante d'aliments, permet une marge de manœuvre

FAIBLESSES de la filière bretonne

- Alimentation comme poste principal pour l'optimisation de la production
- Atelier découpe pas assez valorisé en Bretagne
- Image négative en France de la filière porcine
- Distorsion de concurrence au sein de l'Europe, notamment en Allemagne
- Éloignement géographique des centres de consommation de l'UE



Éléments d'analyse de la filière

Un marché mondial en essor



La consommation mondiale est variable, mais est globalement à la hausse.

La stratégie de la Chine, premier consommateur mondial (suivi de l'UE), a une forte influence sur le marché porcin, notamment par rapport à son pari d'auto-suffisance.

La dépréciation du dollar avantage les exportations américaines. La filière américaine est très dynamique et pourrait prendre des parts de marché en Europe. Les écarts de coûts de production devraient encore diminuer entre les pays (émergence du Brésil notamment).

Des concurrents dynamiques



Des pays européens comme le Danemark ou les Pays-Bas ont effectué une mutation drastique de leur système de production, s'adaptant mieux au marché.

Il existe encore des distorsions de concurrence entre bassins au sein de l'Europe, notamment par rapport au coût de la main-d'œuvre et à l'alimentation animale.

L'Union européenne reste pour l'instant le principal débouché à l'exportation pour la France.

Par rapport à d'autres pays européens qui le valorise, le poste abattage et découpe est peu développé en France, c'est pourquoi elle exporte plutôt des carcasses entières. Or ce marché restreint tend à diminuer, au profit des marchés des pièces (longes, pieds, épaules...).

Une restructuration nécessaire en Bretagne



La croissance démographique permet de maintenir le niveau de la consommation porcine. L'avenir de certains abattoirs est cependant aujourd'hui en question. Le choix de maintenir ou non certaines structures va avoir un impact fort sur la filière, et notamment les coûts de production et la compétitivité.

Des producteurs porcins sont amenés à arrêter leur activité du fait d'une conjoncture difficile, de freins administratifs dans les projets de restructuration et des conséquences des mises aux normes coûteuses relatives au bien-être des truies gestantes.

Les élevages porcins, par leur nature hors-sol, sont moins sujets au phénomène de céréalisation (absence de terres disponibles pour la conversion).

Débouchés envisagés et enjeux

PROFITER DE L'EXPANSION DU MARCHÉ MONDIAL

- ↳ Développer des débouchés en Corée du Sud, Japon et Russie, pays importateurs nets

RECONQUÊTE DU MARCHÉ EUROPÉEN

- ↳ Se doter d'un leader national de la charcuterie salaison (exemple du groupe danois Danish Crown)
- ↳ Gagner en compétitivité (coût de production et question du coût de la main-d'œuvre)
- ↳ Valoriser le poste abattage et découpe
- ↳ Trouver de nouveaux débouchés au sein de l'Europe pour rester dans la dynamique européenne

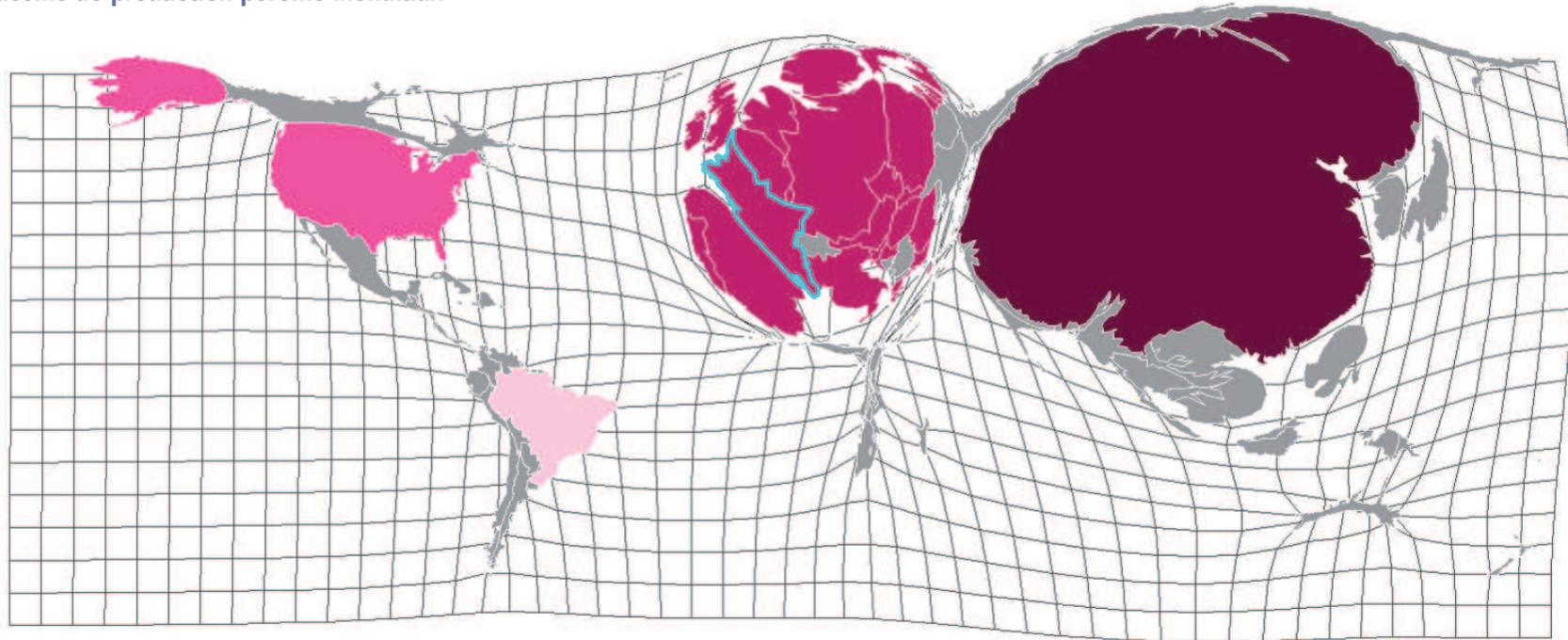
RECONQUÊTE DU MARCHÉ INTÉRIEUR

- ↳ Limiter les importations
- ↳ Restaurer la compétitivité de l'atelier abattage et découpe (ce secteur est un poste de valorisation de la viande à part entière)
- ↳ Restaurer l'image de la filière
- ↳ Favoriser le développement des élevages dans le respect de l'environnement (révision des systèmes des ZES, développement de la méthanisation...)

RATTACHER LA PRODUCTION PORCINE À SON TERRITOIRE

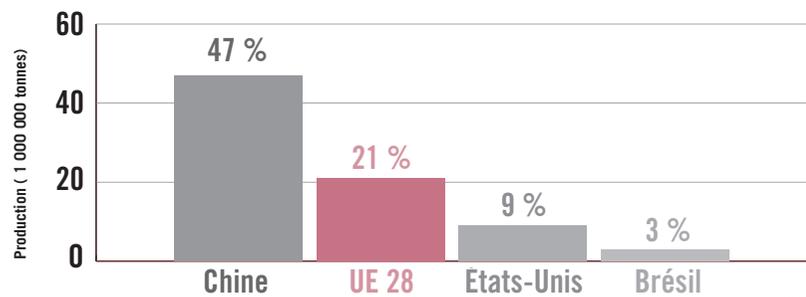
- ↳ Renforcer les liens entre céréaliers et producteurs de porcs
- ↳ Développer la FAF afin de diminuer la dépendance alimentaire

Cartogramme des bassins de production porcins mondiaux



Source : FAO 2011

> Répartition des 80 premiers pourcents de la production mondiale de porc



Source : FAO 2011

La Chine est le 1^{er} pays producteur de porcs avec presque la moitié de la production mondiale, ainsi que le 1^{er} pays importateur. Les autres acteurs exportateurs sont l'Europe, les États-Unis et le Brésil.

↳ La Bretagne représente 58 % de la production française en porcs.



Filière volaille de chair



À la recherche d'un complément de revenus

Ce sont tout d'abord les minotiers qui proposent à des familles rurales dans les années 1950 de produire des poulets de manière industrielle, en hors-sol. La filière avicole, par rapport aux autres filières d'élevage, nécessite peu d'espace, de trésorerie – l'intégrateur finançant l'achat des poussins et de l'aliment – de temps et offre un revenu correct, avec le poulet qui se vend bien à l'époque. Elle permet aux petits producteurs de maintenir une activité agricole rentable. Le démarrage de la filière industrielle se fait avec le groupe de Landerneau qui fournit l'aliment au producteur et s'occupe de la collecte et du conditionnement de l'œuf. Un partenariat économique se met en place entre agriculteurs et industriels de la volaille.

Les années 90, la fin du développement

Au début des années 1990, l'industrie de la volaille est à son apogée, malgré des plans de cessation d'activité et la reconversion de nombreux sites industriels dans les années précédentes. La gamme de produits est élargie (volailles entières, découpées, produits transformés) et accompagne le développement de la grande distribution. La production nationale comme la consommation intérieure augmentent.

Dès 1992, des tensions se créent et le prix moyen baisse. Un décrochage s'effectue entre produits « haut de gamme » où les prix se maintiennent et « volaille industrielle » où les cours s'effondrent. La consommation française en volaille stagne et de nouvelles incertitudes (concurrence des EU, Brésil, et

Réduction des débouchés

Depuis 1998, la production bretonne subit une forte érosion, avec la perte de parts de marché face aux autres régions françaises. Le Grand Ouest représente environ 68 % de la production française en 1995, et moins de 60 % en 2005.

Le repli de la filière dinde s'amorce dès 2001. La consommation et la production de volailles françaises baissent. En 2003, le niveau de production avicole est le même que celui dix ans auparavant. Une forte proportion de la production bretonne est abattue en Pays de la Loire.

Les débouchés sur le marché européen se contractent, concurrencés par les viandes de poulets moins chères en provenance du Brésil ou du Nord de l'Europe. Grâce à un patriotisme

1950-1987

...La filière subit des bouleversements considérables, avec le développement du modèle polyculture-polyélevage et l'utilisation d'un aliment composé essentiellement de céréales et de matière protéiques importées, dont le soja. Les races traditionnelles de volaille sont mal adaptées aux bâtiments fermés, d'où une spécialisation des races choisies pour l'élevage industriel.

Rapidement, la filière est en surproduction, engendrant une baisse des prix du poulet. Les exploitants sont obligés d'agrandir leurs structures et de trouver de nouveaux débouchés comme l'exportation, d'abord en Europe, puis vers les Pays Tiers.

1987-1998

...Thaïlande sur les marchés à forte croissance, réglementations environnementales) fragilisent la filière. Les accords du GATT de 1995 limitent les exportations, mais la hausse du cours du dollar couplée au niveau élevé des cours mondiaux des céréales permettent aux industriels d'accroître leurs exportations sans restitutions.

En 1996, la filière profite de la crise bovine et de la réorientation de la demande entre viandes, mais ces acquis sont difficilement conservés les années suivantes.

En 1998, l'export français de viandes de volailles se partage à parts égales entre le marché de l'Union et celui des Pays Tiers, avec un chiffre d'affaires presque deux fois supérieur pour l'Europe. L'excédent commercial des années précédentes est stabilisé dans la fin des années 1990.

La Bretagne rencontre des difficultés pour l'exportation vers les Proche et Moyen Orient, ainsi que vers les principales zones importatrices (Asie et Sud-est de la Russie) qui connaissent un ralentissement économique.

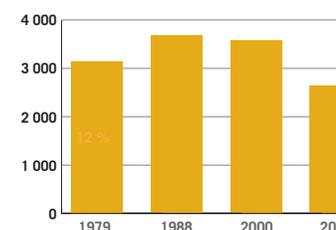
1998-2013

...alimentaire des consommateurs allemands et britanniques, ces deux marchés sont peu à peu perdus par la production française. Le groupe Doux commence à investir au Brésil. La réduction des restitutions participe à la baisse de l'exportation. Les importations augmentent, surtout en provenance de l'Union européenne. La Bretagne perd sa place sur les marchés intérieur et européen.

En 2004, 74 % des exploitations sont situées en ZES. La mise en place de 2 plans d'aides à la réduction du parc bâtiment avicole au début des années 2000, se traduit

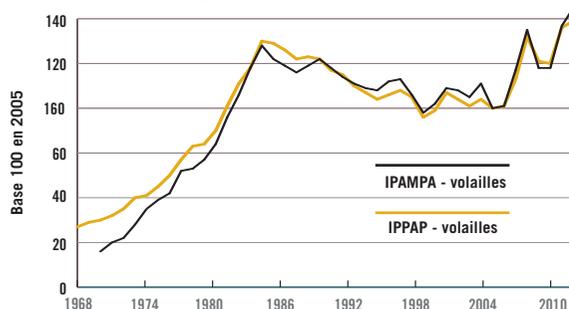
par la fermeture de 700 000 m² de poulaillers en Bretagne. Les plans d'actions bretons (aide de 5 euros/kg d'azote résorbé) se multiplient. Jusqu'en 2005, seul le Finistère réussit à maintenir sa production de poulets

> Nombre d'exploitations ayant au moins 100 poulets ou dindes ou canards...



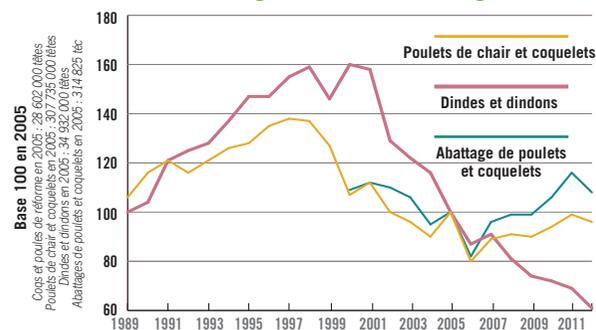
Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles

> Évolution du coût de l'aliment et du prix de la production en France



Sources : Agreste - IPAMPA et IPPAP

> Production et abattages avicoles en Bretagne



Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - SAA, Enquête mensuelle auprès des abattoirs

de chair grâce à la concentration de la production de certains opérateurs économiques dans ce département.

La filière volaille est durement touchée en 2006 par les conséquences de la médiatisation de l'influenza aviaire.

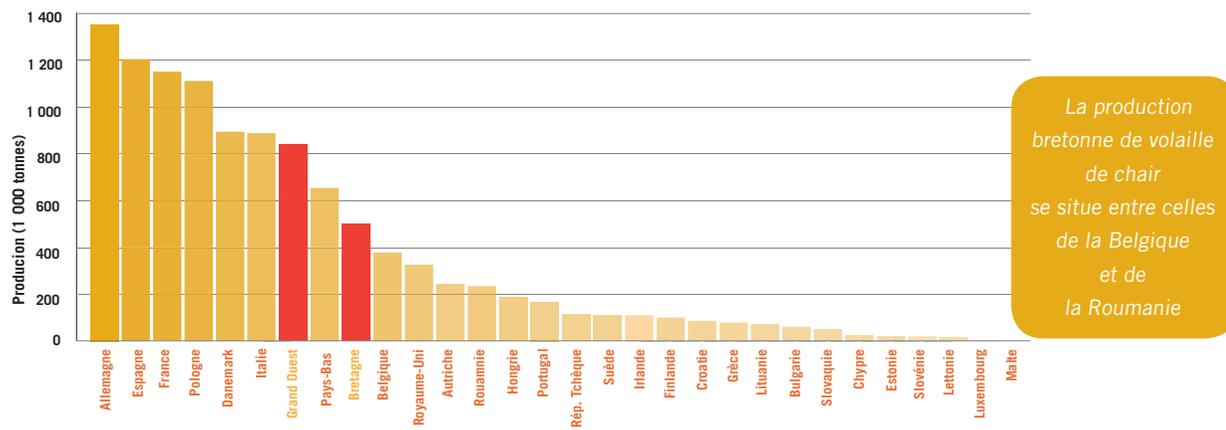
Par ailleurs, le développement de la filière volaille de chair sur le marché national est étouffé par les importations de produits, en particulier européennes.

Enfin, la mise à zéro des restitutions à l'export, décidée par la Commission Européenne à la mi-juillet 2013 met à mal la filière export (notamment Doux et Tilly-Sabco). Le MAAF étudie un recours contre cette décision, la procédure est en cours.



À l'amont de la filière

> La production avicole de la Bretagne et du Grand Ouest au sein de l'Europe des 28 en 2011



La production bretonne de volaille de chair se situe entre celles de la Belgique et de la Roumanie

Sources : FAO 2011 et DRAAF Bretagne

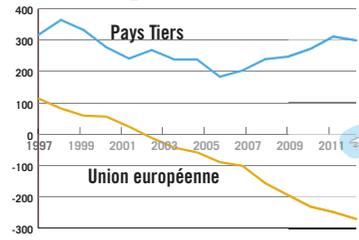
Tandis que l'export se maintient dans les Pays Tiers, la Bretagne perd ses parts de marché en Europe. La consommation européenne de viande de poulet est dynamique, tandis que celle de la France stagne.

La Bretagne est 1^{re} région productrice de volailles de chair en France, et 2^{ème} en terme de surface de bâtiments. 1 poulet sur 3 est produit en Bretagne (2012). 87 % de la production représentée par du poulet standard et du poulet export. Ce sont avant tout des élevages de volailles de chair associés ou non à la ponte, et souvent en complément d'autres élevages ou cultures. Cette

filière regroupe beaucoup de main-d'œuvre familiale et très peu de salariés.

La production avicole est principalement sur le département du Morbihan, puis le Finistère et les Côtes-d'Armor, avec le Morbihan qui a encore beaucoup de dindes. Il y a très peu de fabrication d'aliments à la ferme, les industriels assurant l'alimentation des exploitations.

> Solde des échanges de poulet (viande et produits)



Source : données douane

Point élevage porcin et environnement

NIP = 1,5 (RA 2010) : excédentaire en phosphore par rapport aux besoins des plantes
 Les éleveurs avicoles cherchent souvent à exporter leurs effluents (composition solide donc mobilisable), notamment vers le centre de la France. Néanmoins, des améliorations sont encore recherchées sur l'alimentation des animaux et la gestion des effluents. Comme pour les éleveurs de porcs, des évolutions sont attendues sur la sole cultivée : réduction de l'usage des produits phytosanitaires, bonne couverture des sols...

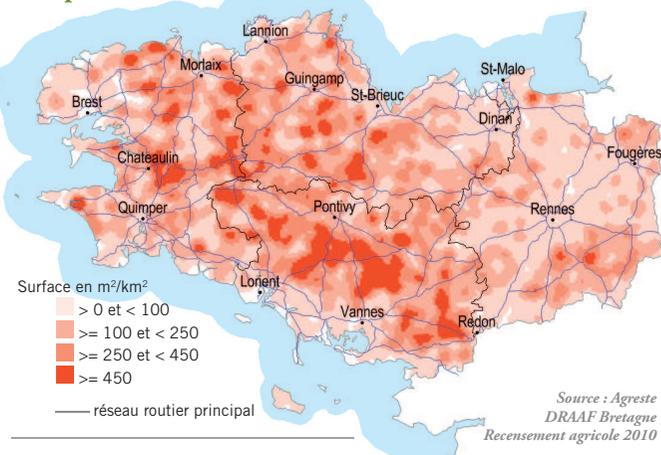
> Caractéristiques d'une exploitation avicole spécialisée en Bretagne

Région Bretagne - Éleveurs avicoles de chair seul			
SAU	61,1 ha	Nombre volailles de chair	21 230
SFP	29,7 ha	- Poulets	16 100
- Céréales	26,3	- Dindes	3 662
- Oléoprotéagineux	3,2 ha	Surface bâtiments volaille de chair	1 640 m ²
Aide nette PAC 2010	20 000 €	UGB avicole	356
Nombre UTA total	1,9	PBS	444 472 €
% spécialisés volailles (OTEX 5200)	66 %		

Source : DRAAF Bretagne - Recensement agricole 2010 et RICA 2011

Un élevage « chair seul » n'élève que des volailles pour la chair. Cette catégorie représente 68 % des élevages avicoles bretons. Les élevages chair et ponte totalisent 10 % supplémentaires.

> Répartition de la surface en bâtiments volailles de chair

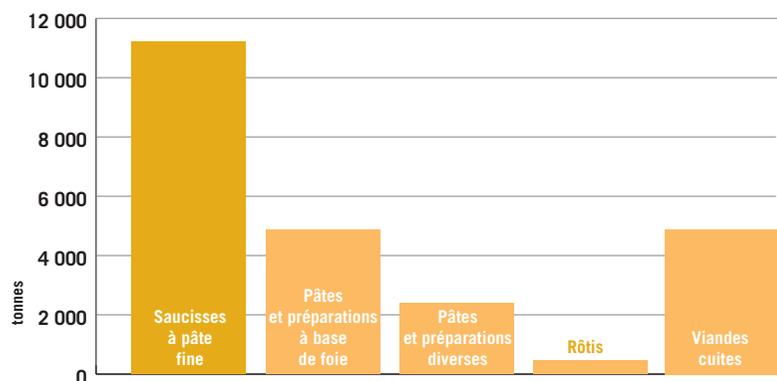


Surface en m²/km²
 > 0 et < 100
 >= 100 et < 250
 >= 250 et < 450
 >= 450

Source : Agreste DRAAF Bretagne Recensement agricole 2010

À l'aval de la filière

> Production industrielle en charcuterie bretonne à base de volaille en 2011



Source : Agreste SPP - FICT - Enquête de branche 2011

Trois principales filières de volaille de chair :

- La filière « poulet export pays tiers » : principalement au Proche et Moyen Orient et en Russie. Ce secteur est en déclin et son maintien semble dépendant de l'octroi de restitutions européennes qui ont été supprimées depuis la mi-juillet 2013. Cette décision est actuellement contestée par le MAAF.
- La filière « poulet marchés France et UE » : les outils industriels sont peu nombreux en France mais concentrés en centre Bretagne. C'est le marché le plus rémunérateur.

La filière « produits élaborés de volaille » : de nombreux opérateurs ont augmenté les capacités de production de leurs outils. Ce secteur est appelé à se développer.

En 2010, la viande de dinde bretonne représente 44 % de la production française (en poids total net). Elle est en repli depuis plusieurs années, avec une réorientation de la consommation au profit du poulet de chair.

Pour en savoir plus

Retrouvez sur les sites de la DRAAF ou d'Agreste :
 - Fiche Filière Volailles de chair 2013
 - 4 pages Agreste « Aviculture : une volaille française sur trois est bretonne », 2013

Chiffres clés de l'emploi de la filière en Bretagne

En 2010, les élevages de volailles bretons regroupent 8 820 actifs et 8 080 UTA. 64 % des actifs permanents sont des chefs ou coexploitants, dont un sur trois est une femme. La main-d'œuvre saisonnière représente 5 % des UTA. 31 établissements spécialisés dans la découpe de volaille emploient 6 300 salariés.

Description de la filière en Bretagne

éleveurs

Les producteurs de volailles sont approvisionnés majoritairement par des couvoirs incubant des œufs et leur livrant des poussins de 1 jour. L'aliment leur est aussi fourni par des grands groupes qui possèdent les outils d'abattage. Il y a eu un désengagement du secteur coopératif dans ce secteur industriel en Bretagne. Les filières à forte valeur ajoutée (type Label Rouge) sont peu développées en Bretagne.



abattage et découpe

Il existe un petit nombre d'acteurs dans le secteur industriel, avec LDC et Doux comme les 2 grands groupes leaders.

Deux formes de contrats producteurs / industriels :



débouchés

- le contrat dit « trois points », pour aliment, poussin et prix de reprise, fournis par l'industriel au producteur. Il assure aussi le suivi sanitaire, l'appui technique, et récupère la volaille au moment de l'abattage. La rémunération se fait sur le temps passé par le producteur, ses compétences et la mise à disposition des bâtiments ;

- le forfait par animal produit, avec un prix fixé à l'avance.

Les groupes industriels se regroupent, avec comme principaux opérateurs en Bretagne Doux, LDC, Glon, Tilly-Sabco et Triskalia. Le groupe Le Gouessant est un fabricant d'aliment qui intègre des éleveurs et fournit du vif aux industriels du secteur, et moins un opérateur industriel.

FORCES de la filière bretonne	FAIBLESSES de la filière bretonne
<ul style="list-style-type: none"> - Première région productrice française - Technicité des éleveurs - Filière intégrée (atout lors de fortes variations de prix de l'aliment notamment) - Excellente image à l'étranger - Concentration des élevages (et réduction des coûts de ramassage) 	<ul style="list-style-type: none"> - Principalement tournée vers l'export PMO, dépendance vis-à-vis des restitutions européennes - Vieillesse des éleveurs et faible renouvellement des chefs d'exploitation - Vieillesse du parc de bâtiments d'élevage - Revenus faibles



Éléments d'analyse de la filière

Un avenir incertain à l'international



Le marché mondial de la viande blanche se développe (notamment en produits standards) avec la hausse des pays émergents (Amérique du Sud et Asie). Les importations françaises depuis les Pays Tiers augmentent, avec l'incorporation de pièces de volaille dans l'élaboration des produits transformés. L'export français vers les pays tiers devrait baisser :

- les pays du Proche et Moyen Orient : la filière poulet export congelé est dépendante des restitutions européennes qui ont été mises à zéro depuis juillet 2013 ;
- le marché russe : les viandes de volaille congelées et VSM dépendent fortement des quotas alloués chaque année par le gouvernement russe, volume en forte baisse ces dernières années ;
- les autres marchés, comme l'Afrique de l'Ouest, sont souvent le lieu de valorisation de pièces peu commercialisées sur le marché européen.

Des concurrents dynamiques



Les importations françaises de viandes de volaille en provenance des pays de l'UE augmentent, en particulier pour alimenter le hard discount. Au contraire, les exports bretons vers l'UE baissent. Néanmoins, la conquête de nouveaux marchés en Europe n'est pas envisagée aujourd'hui par la plupart des acteurs industriels bretons comme une perspective de développement commercial. Ils restent pour l'instant tournés vers le grand export.

Une restructuration nécessaire en Bretagne

Après des années où l'absence de nouveaux débouchés a été un facteur limitant, la capacité de production bretonne à l'amont de la filière semble limitée par des coûts de production élevés sur le marché intérieur. Les Français consomment aujourd'hui plus de poulet, mais en grande partie issu de l'importation pour le poulet standard.

Par ailleurs, bien que les produits de dinde et de poulet soient en concurrence, le consommateur français semble abandonner la dinde. La concurrence avec la viande de porc est un autre facteur important.

Débouchés envisagés et enjeux

LA FIN DES RESTITUTIONS À L'EXPORT... QUEL AVENIR POUR LA FILIÈRE EXPORT ?

- ↳ Compenser les restitutions (coûts de production, innovations techniques...)
- ↳ Anticiper sur les nouveaux marchés internationaux
- ↳ Prendre en compte la segmentation du marché qui va augmenter
- ↳ Restructurer les bâtiments d'élevages bretons pour gagner en compétitivité face aux concurrents internationaux

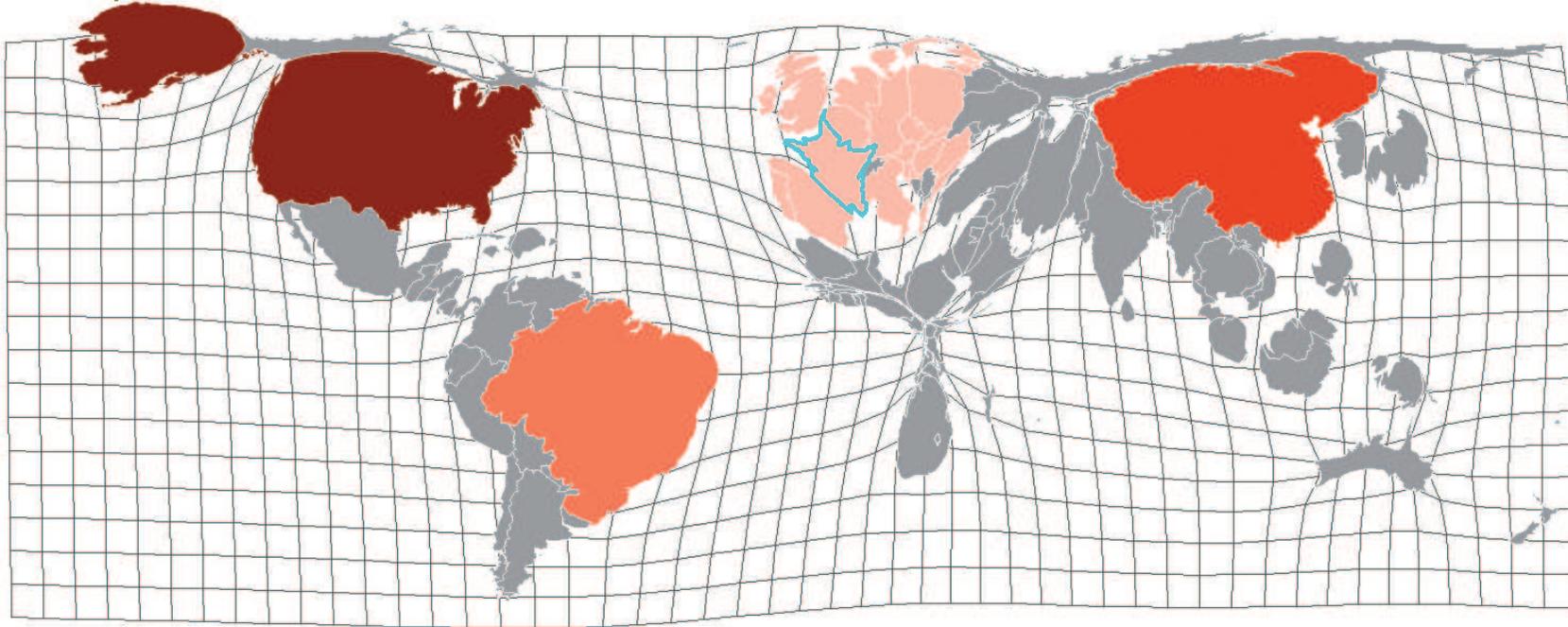
UN MARCHÉ EUROPÉEN PORTEUR

- ↳ Développer un poulet standard, qui répond aux attentes des consommateurs européens et français (des groupes ont déjà entamé cette démarche)
- ↳ Développer les filières à plus haute valeur ajoutée (notamment les produits plus transformés, plats préparés, sandwiches, nuggets...)

UN MARCHÉ NATIONAL À RÉINVESTIR

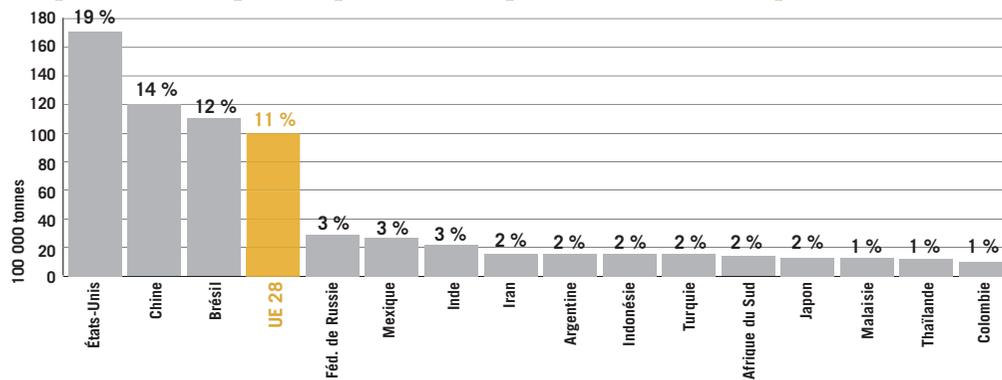
- ↳ Développer une information renforçant les indications d'origine des produits de volaille (création possible d'un label Bretagne)
- ↳ Limiter les importations
- ↳ Sensibiliser le consommateur à l'origine de la viande dans les produits transformés et RHF

Cartogramme des bassins de production avicoles mondiaux



Source : FAO 2011

> Répartition des 80 premiers pourcents de la production mondiale de poulet



Source : FAO 2011

Le marché de la volaille est caractérisé par un nombre important d'acteurs. L'Europe est moins présente sur ce marché tandis que se démarquent fortement l'Amérique (avec le Brésil comme 1^{er} pays exportateur) et l'Asie (1^{er} continent producteur et grand consommateur). À noter que l'Afrique du Sud a un poids non négligeable dans la production mondiale.

➤ La Bretagne représente 33 % de la production française en poulet de chair.



Filière bovin viande

Bref historique : une filière dépendante de la filière lait bretonne

Les ateliers de viande bovine se sont principalement développés en Bretagne dès la mise en place des quotas laitiers en 1984. En effet, le plafonnement de la production laitière allié à l'augmentation de la productivité des vaches a entraîné une augmentation de la mise à la réforme des vaches laitières en Bretagne. Les abattoirs de bovins se sont bien développés. Par ailleurs, les excédents en poudre de lait ont été utilisés pour l'alimentation des veaux, dynamisant la filière veaux de boucherie.

Dans les années 1990, le nombre de vaches allaitantes s'est développé. Mais la crise de la vache folle en 1996 ralentit l'évolution de la filière, favorisant la consommation des autres viandes au détriment de la viande bovine. Les gains de productivité laitière se poursuivant, le cheptel laitier dimi-

nue et donc le potentiel de production de veaux.

Les abattoirs se retrouvent rapidement avec un surplus de capacité. Ils s'approvisionnent en race bovine croisée lait - viande ou importent des vaches en vif qui viennent du Centre ou de l'Est de la France, région plus spécialisée en viande bovine.

La production de viande bovine permet aux éleveurs de valoriser tous les outils de productions existants sur leurs exploitations, les surfaces agricoles, les compétences, la main-d'œuvre, et d'assurer un complément de revenu. Elle permet aussi de s'adapter aux fluctuations du marché.

À l'amont de la filière

La Bretagne est la 3^e région productrice de bovins viande, assurant 12 % de la production nationale de vaches de

réformes et 9 % pour les bovins mâles, et la 1^{re} région de veaux de boucherie, assurant 23 % de la production (2012). Le Grand Ouest représente respectivement 37 %, 43 % et 45 % de la production française.

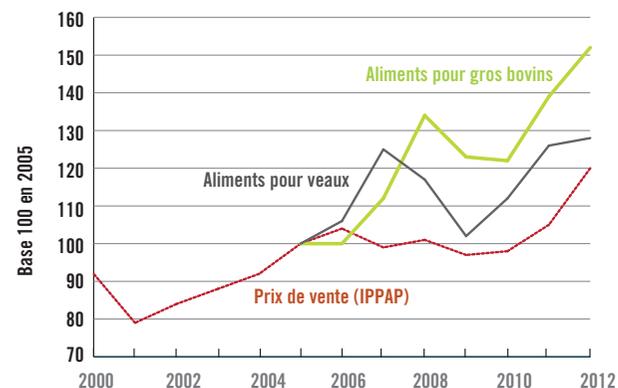
La Bretagne comprend de nombreux systèmes mixtes associant bovins laitiers et viandes :

- 1 vache allaitante sur 3 est détenue par des éleveurs laitiers en Bretagne (contre 1 sur 10 en France) ;
- 3 bovins mâles sur 4 sont détenus par des éleveurs laitiers en Bretagne (contre 1 sur 2 en France) ;
- 1 éleveur laitier sur 5 possède une activité bovin viande (au moins 10 bovins viandes dans l'atelier) ;
- 1 veau de boucherie sur 3 est détenu par des éleveurs laitiers en Bretagne (contre 1 sur 4 en France).

La majorité des élevages bovins viandes appartiennent à des exploitations laitières. Seuls 15 % appartiennent à des exploitations spécialisées en bovin viande (en s'appuyant sur les OTEX, classification statistique européenne des spécialisations des exploitations).

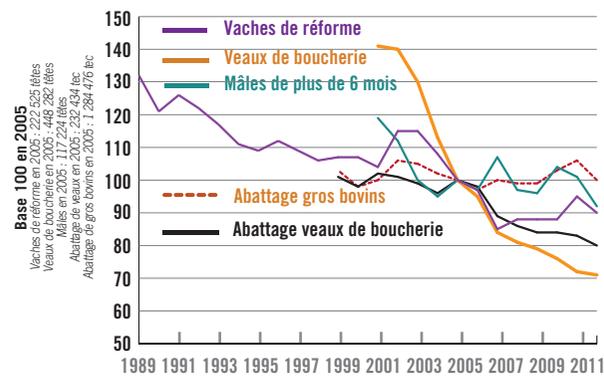
Il existe trois types d'ateliers gros bovins viande : naisseurs (production de broutards), engraisseurs (à partir de broutards de race allaitante), naisseurs engraisseurs (engraissement de tous les animaux nés dans l'atelier). La filière veau de boucherie est quant à elle totalement intégrée : les veaux de boucherie sont engraisés au lait issu de poudre, avec pas ou peu d'alimentation végétale. Les bovins mâles issus des élevages laitiers proviennent de croisements avec des taureaux bovin viande afin de produire des bovins qui seront bien valorisés sur le marché (une qualité de viande meilleure que la vache de réforme), en particulier dans

> Prix de l'aliment (Bretagne) et prix de vente des veaux et gros bovins



Sources : Agreste - IPPAP et IPAMPA

> Production en Bretagne et abattage en France des bovins viande



Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - SAA, Conjoncture des animaux de boucherie

> Évolution du nombre de vaches nourrices par vache laitière en Bretagne



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - SAA

l'utilisation des produits transformés dont la consommation augmente.

Une des particularités de l'élevage allaitant breton est qu'il s'appuie sur une diversité de races : Charolais, Limousin et Blonde d'Aquitaine.

L'engraissement breton est compétitif, du fait de la présence de fourrages.

À l'aval de la filière

La Bretagne compte des outils d'abattage et de transformation de dimension nationale (exemples de Kermené, Socopa...). La production bretonne représente 50 % des abattages de viande bovine en France. Certains abatteurs sont en partenariat avec la grande distribution, comme Bigard.

Il y a très peu d'acteurs dans le secteur veaux de boucherie. En Bretagne, Bigard, SVA et Kermené sont bien implantés. Mais Van Drie, leader européen et mondial, a repris au printemps 2013 Tendriade, anciennement du groupe Lactalis, situé à Chateaubourg (35).

Contexte – conjoncture

La raréfaction du produit bovin viande (diminution des cheptels laitiers et allaitants) augmente le prix de la viande. Les coûts de production des produits finis sont donc plus élevés, et la pression des GMS ne s'affaiblit pas.

Actuellement, la consommation en produits élaborés augmente. Ce secteur est un excellent débouché pour la viande bovine mixte.

L'export de broutards comme de jeunes bovins diminue, en raison d'une baisse de rentabilité pour les éleveurs (coût de l'aliment et prix des broutards).

Malgré la suppression de la prime aux veaux de boucherie en 2010, la filière bretonne ne subit pas trop la crise, offrant une bonne rentabilité aux éleveurs (viande chère, consommation soutenue et dynamique qui suit bien l'offre).

Perspectives

Les conséquences de la sortie des quotas laitiers et de la nouvelle PAC sur la filière viande bovine bretonne sont encore incertaines. En effet, les éleveurs laitiers qui font de la viande bovine y sont souvent allés par contrainte ou par souci de rentabilité. La fin des quotas annonce la possibilité d'augmenter le cheptel laitier. Un calcul de rentabilité est donc à conduire : se spécialiser dans un seul cheptel, ou bien au contraire garder les deux activités complémentaires pour plus de résilience.

Devant le recul de l'export de taurillons et jeunes bovins, notamment dû à la crise européenne et plus spécifiquement en Italie, les vaches de réformes pourraient profiter de la baisse de la concurrence européenne et de l'ouverture de nouveaux débouchés en Europe. La question de l'engraissement en France se pose également, en diminuant le nombre de vaches allaitantes.

Les négociations entre l'Europe et les États-Unis pourraient augmenter les importations de viandes américaines, peu coûteuses, dans un contexte où la pression de la GMS contre la répercussion de l'augmentation des coûts de production est grande.

La filière veau de boucherie pourrait offrir de nouveaux débouchés, et la France – 1^{er} producteur européen – est bien placée pour s'en emparer.

Pour en savoir plus

Retrouvez des informations complémentaires sur les sites de la DRAAF ou d'Agreste



Filière œuf

Bref historique : un équilibre de l'offre et de la demande difficile à trouver

La production française en œufs a fortement progressé dès les années 70, coïncidant avec le développement de la filière volaille industrielle et la demande en œufs à couver notamment. Elle aboutit au début des années 1980 à une première crise de surproduction en œufs. L'intervention des pouvoirs publics ainsi que l'exportation d'importants volumes permettent à la filière de se maintenir, malgré une baisse de la consommation. À partir de 1994, la situation de surproduction réapparaît, avec une difficulté pour les producteurs à s'aligner sur l'équilibre du marché.

En 1999, des normes européennes sur le bien-être animal entraînent la réalisation de travaux pour répondre à la réglementation. Une baisse de la production s'amorce dès 2004. Puis, entre 2004 et 2009, il y a une alternance de périodes de surproduction avec des prix attractifs.

> Production moyenne par poule (œufs/an) en Bretagne



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - SAA

La crise de la grippe aviaire de 2006 paralyse la reprise des poules de réforme, avec la fermeture quasi-totale des marchés à l'export. Cela provoque la diminution de production d'œufs et une perte pour les éleveurs qui n'arrivent plus à revaloriser leurs poules de réforme. La reprise est amorcée en 2007.

Après la mise aux normes « bien-être » en 2012 et la pénurie d'œufs, la surproduction se fait sentir de nouveau en 2013. La filière œuf se trouve en difficulté, avec des cours de l'œuf qui chutent en 2010 puis en 2013 après avoir atteint un maximum en 2012. Les éleveurs ont investi massivement pour se mettre

aux normes sans obtenir forcément un retour par le prix de vente des œufs. Le cheptel de poules pour les œufs de consommation est en train de baisser. On parle aujourd'hui de crise de la filière œuf, en France et en Europe.

À l'amont de la filière

La France est le premier producteur d'œufs en Europe, ainsi que le premier pays consommateur. La Bretagne assure 40 % de la production nationale en œufs de consommation et 42 % en œufs à couver (2012). C'est la 1^{re} région française en capacités de poulaillers de poules pondeuses ou de poulettes, dont la moitié sur litière paillée. En 2010, les élevages de pondeuses sont regroupés dans 1 420 exploitations en Bretagne, conduits essentiellement en cage. Il y a eu peu d'évolutions depuis 2000. On compte également 36 couvoirs en Bretagne, situés principalement dans les Côtes d'Armor. L'aliment est le principal poste dans les charges financières des éleveurs en œuf. Les exploitations sont donc très soumises aux fluctuations des prix des céréales et du prix de l'aliment.

À l'aval de la filière

Deux types d'œufs sont produits :

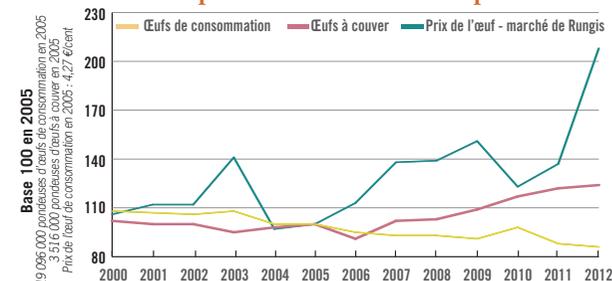
- œufs de consommation : consommés tels quels ou utilisés dans des produits transformés (ovoproduits) ;
- œufs à couver, à destination d'élevages avicoles.

Les filières sont très organisées et intégrées. Des leaders nationaux de la filière sont présents sur le territoire breton, comme les couvoirs Amice Soquet, mis à mal récemment par une conjoncture très difficile et placés en redressement judiciaire depuis début juillet 2013.

Contexte concurrentiel

Les producteurs se trouvent actuellement dans un contexte de chute du cours des œufs, avec une augmentation des charges (hausse durable des matières premières) et de la production suite à la mise aux normes « bien-être ». Les producteurs dénon-

> Évolution de la production bretonne et du prix des œufs



Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - SAA et FranceAgriMer - RNM - Les Marchés

cent une concurrence déloyale par certains élevages européens qui ne sont pas toujours aux normes, et qui ont donc des coûts de production moindres. Récemment, les importations d'œufs ont été plus importantes que les exportations, signe d'un ralentissement fort de la filière. Néanmoins, l'œuf reste une valeur sûre en terme de consommation puisque c'est la protéine la moins chère, paramètre important en tant de crise. L'utilisation d'ovoproduits dans la RHF est le marché qui évolue le plus rapidement, en terme de demande et d'innovations. La hausse de la consommation des produits transformés favorise également la production d'ovoproduits.

Perspectives

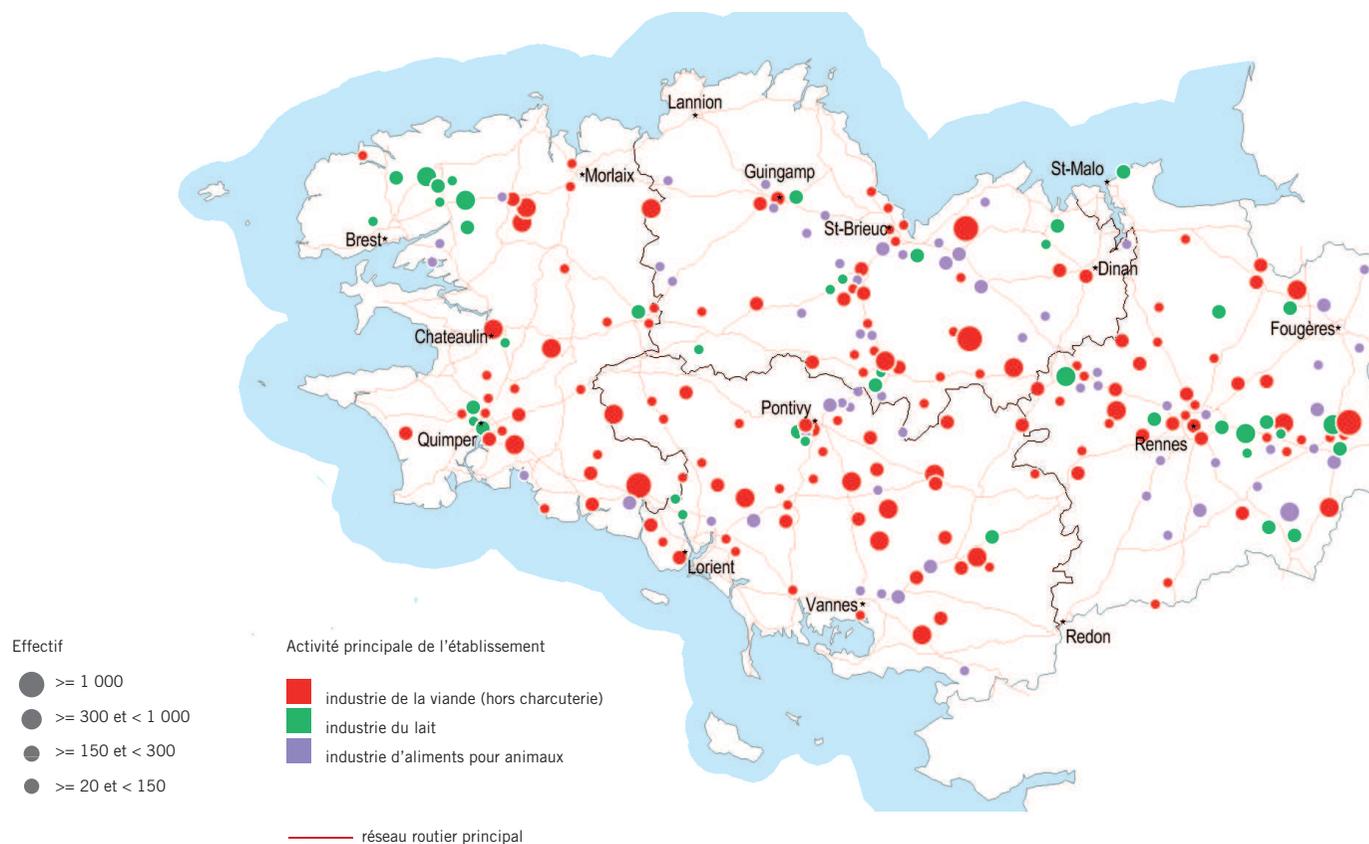
Afin de limiter la production et de diminuer les surplus, des recommandations sont mises en place pour diminuer l'activité : réformer plus tôt les poules pondeuses, stopper ou reculer la création de nouveaux ateliers en cherchant à moderniser les bâtiments repris...

Une valorisation de l'origine France est à l'étude, avec notamment la création d'un logo qui serait commun à toutes les gammes d'œufs.

Pour en savoir plus

Retrouvez sur les sites de la DRAAF ou d'Agreste :
- Fiche filière Volaille de ponte 2013

Bretagne : effectif salarié des établissements lait, viande et fabrication d'aliments pour animaux
242 établissements ayant au moins 20 salariés au 31 décembre 2011



Source : INSEE - CLAP 2011

Scénarios prospectifs

Les trois filières d'élevage (lait, porc, volaille de chair) sont maintenant projetées à l'horizon 2030, pour essayer de réfléchir sur les différentes possibilités d'avenir, à travers quatre scénarios prospectifs.

Il ne s'agit pas de prédire de l'avenir, mais de donner des pistes et des outils de réflexion par rapport à l'avenir de l'élevage breton. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de prise de recul par rapport à la situation actuelle, marquée en particulier par la réforme de la PAC et une crise économique mondiale.

Méthodologie

Une étude bibliographique a permis de s'approprier le contexte de chacune des filières ainsi que de choisir les variables d'intérêts sur lesquelles s'appuyer pour la création des scénarios bretons. Les variables « marchés et évolution », « réglementation environnementale », « production agricole » et « agriculture et société » ont été les points de départ et le cadre des 4 scénarios, établis bien distinctement.

Ces scénarios ont ensuite été confrontés lors d'entretiens avec des personnalités-clés du sujet, permettant ainsi d'af-

finer les scénarios et de les rendre cohérents. Les scénarios sont donc le reflet des échanges avec ces personnes, et non pas une présentation exhaustive de toutes les possibilités pour chacune des filières.

Enfin, les scénarios se sont appuyés sur les résultats de simulations de la réforme de la PAC. Elles ont été faites afin de mieux appréhender les impacts potentiels de la réforme sur l'élevage breton.

Les scénarios sont délibérément contrastés afin d'être plus explicites et lisibles et de permettre de dégager de grandes tendances caractéristiques.

Les scénarios s'appuient sur trois hypothèses :

- la demande mondiale en produits laitiers et protéines carnées est en augmentation (FAO);
- la volatilité des marchés augmente, du fait de sa libéralisation ;
- l'orientation générale de la PAC entraîne une diminution des aides du 1^{er} pilier (convergence).

La fin des restitutions du poulet à l'export de juillet 2013 est intégrée dans ces scénarios.

Marchés et évolutions	Hausse des prix des matières premières, crise énergétique	Reprise de la croissance, volatilité du prix du pétrole	Forte concurrence européenne	
Réglementation environnementale	Raffermissement de la réglementation	Rémunération des services environnementaux	Priorité climat-énergie	Marchandisation de l'environnement (« non contraignant »)
Production agricole	Intensification et spécialisation	Écologiquement intensif	Diversité et complémentarité des territoires	Autonomie et diversification de l'exploitation
Agriculture et société	Agriculture dépersonnalisée	Production locale et circuits courts	Productivité et santé	Agriculture intégrée dans son territoire

> Figure 1. Variables d'intérêt explorées dans les différents scénarios

Déroulé des scénarios

Le scénario 1 est un prolongement des tendances actuelles, « business-as-usual ». C'est un scénario témoin qui sert de base de comparaison pour les trois autres scénarios. Nous explorons ensuite le développement à l'export (scénario 2), la recherche d'autonomie alimentaire et agricole (scénario 3) et l'intégration de l'agriculture dans le territoire par le développement de la bioénergie (scénario 4).

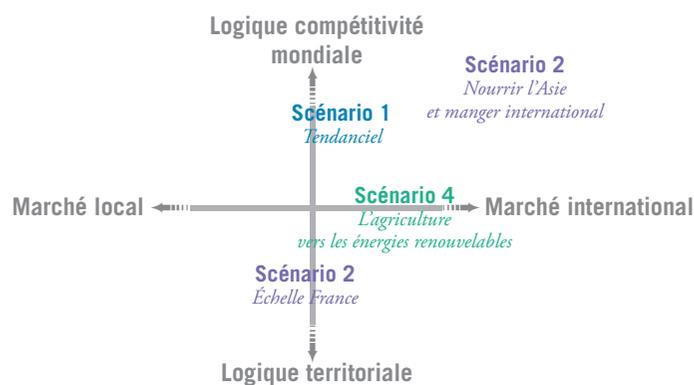
Scénario 1 : Tendancier

Ce scénario prolonge les tendances actuelles. Il n'y a pas de nouvelle réforme majeure de la PAC (fin des quotas lai-

tiers en 2015 et baisse des restitutions à l'export). La volatilité du marché augmente, affaiblissant les petites exploitations pour laisser place à des exploitations plus importantes. Les écarts de coûts de production entre l'Europe et les pays émergents diminuent et les cartes du marché international sont rebattues ; les différences se jouent davantage sur les aspects techniques et logistiques.



La fin des quotas n'est pas vraiment anticipée par les exploitants qui sont plus en position de réponse par rapport aux demandes des laiteries. L'après-quota inverse les rôles. Les laiteries, qui ne doivent plus s'aligner sur les quotas des OP, imposent les volumes dont elles ont besoin. Aucun nouveau débouché pour le lait n'est envisagé et la France continue de perdre en compétitivité face à des pays européens qui ont déjà commencé à investir dans de nouveaux



> **Figure 2. Répartition des scénarios suivant deux axes structurels : le marché visé et la logique de développement agricole**

outils de stockage et de transformation. La consommation mondiale en lait tire malgré tout la production française, et le phénomène de concentration des élevages laitiers français dans le Bassin Grand Ouest se poursuit, ce qui permet le maintien de la filière lait.

La filière porcine subit une surcapacité d'abattage et un vieillissement des outils, et aucune restructuration radicale n'est faite. La filière entière doit le supporter et voit ses coûts de production augmenter. La France perd en compétitivité, avec également des contraintes environnementales qui se resserrent sur les éleveurs. Mais encore une fois, la demande mondiale croissante en viande et la renommée française en élevage porcin à l'étranger permettent à la filière de s'en sortir.

La filière poulet de chair, principalement tournée vers le grand export pour le Proche et Moyen Orient, n'arrive pas à surmonter la disparition des restitutions à l'export, couplée au coût important des aliments. Malgré des outils industriels performants, le vieillissement des bâtiments d'éle-

vage ainsi que l'absence de nouveaux débouchés concourent à la réduction de l'élevage avicole en Bretagne à l'horizon 2030.

Le phénomène de céréalisation se poursuit, avec la diminution des surfaces fourragères au profit des céréales.

Dans les 3 scénarios suivants, des nouveaux événements et orientations sont introduits et tranchent avec la situation actuelle. Ce ne sont plus des scénarios tendanciels, mais bien exploratoires.

Scénario 2 : Nourrir l'Asie et manger international

Ce scénario est principalement tiré par une demande croissante en alimentation, et en particulier en protéines, par les pays émergents. Certains pays – notamment la Chine – investissent dans des outils de transformation en Bretagne pour subvenir à leurs besoins.



La fin des quotas laitiers permet aux éleveurs de se lancer pleinement dans la production laitière. La filière laitière s'intensifie, à l'instar de l'élevage bovin viande, par l'augmentation de la productivité, l'amélioration génétique et

enfin le développement de l'élevage bovin hors-sol. La filière se spécialise encore plus en produits de bases faciles à exporter, type poudre de lait et emmental. Le modèle polyculture-élevage disparaît pour laisser la place à de grandes structures laitières, avec des ateliers très spécialisés.

Le modèle polyculture-élevage disparaît pour laisser la place à de grandes structures laitières, avec des ateliers très spécialisés.

use de son excellente image à l'international, et des pays comme la Chine investissent dans des bâtiments et outils d'élevage. Des échanges de « bons procédés » ont lieu : la Bretagne partage ses connaissances et sa technicité en agriculture et agroalimentaire en échange d'ouvertures de marché. L'import massif de soja et de maïs continue, et les surfaces de prairies diminuent jusqu'au seuil limite exigé par la nouvelle PAC. La France exporte aussi ses céréales dans un marché international dynamisé.

La filière volaille profite d'une conjoncture positive à l'export, mais reste cantonnée à la filière grand export vers P&M-Orient et parvient tant bien que mal à compenser l'arrêt des restitutions. Les concurrents européens installent leur poulet standard sur les marchés français, et s'emparent finalement aussi des marchés des pays tiers. La filière volaille de chair devient progressivement marginale, et seuls les produits à haute valeur ajoutée sont préservés dans leur niche économique.

Les consommateurs sont exigeants : ils veulent de la diversité, de la qualité et un bas prix. C'est une agriculture de précision à fort niveau d'intrants, avec une volatilité telle que seules les grosses exploitations peuvent se permettre d'investir et de perdurer.

Scénario 3 : Échelle France

La crise économique se poursuit, avec des marchés très fluctuants et un haut coût des aliments. La France n'arrive plus à se maintenir face aux nouvelles puissances agricoles émergentes. Une réorientation s'effectue, engagée par les acteurs français du territoire qui deviennent plus soucieux de leur propre marché intérieur et commencent à réfléchir activement à une gestion territorialisée de l'agriculture.

Dans un contexte de crise, le système coopératif est le plus soutenu, avec des consommateurs qui sont plus sensibilisés à la production locale. De nombreux comités

© Pascal Xicluna/Min.Agric.Fr



interfilières sont organisés afin de réfléchir à une gestion plus globale de l'agriculture sur un territoire. Des tentatives de contractualisation à long terme entre filières se mettent en place, avec des débouchés assurés pour les uns et un approvisionnement pour les autres.

La fin des quotas et la concurrence poussent les éleveurs laitiers à se concentrer sur des produits à haute valeur ajoutée, qu'ils pourront facilement valoriser en France et à l'étranger. **Ce scénario est associé à une baisse de consommation carnée en France** (conscience des impacts environnementaux), ce qui joue en faveur des laitiers, mais au détriment de la filière porcine qui véhicule une mauvaise image. La filière œuf est elle par contre valorisée et permet à la filière avicole de retrouver un nouveau souffle.

Toujours dans un souci d'autonomie face au marché mondial, la France tente d'être plus autonome, que ce soit au niveau énergétique ou alimentaire. L'export de proximité est valorisé, avec le développement du transport de marchandise par voies maritimes et l'agrandissement des élevages de porcs. Des alternatives au tourteau de soja sont développées, bien que l'alimentation dans la filière avicole se substitue difficilement au soja. Les filières d'élevage hors sol se tournent progressivement vers des produits à forte valeur ajoutée et intégrant une plus grande prise en compte de l'environnement (développement des labels, de l'agriculture biologique, etc.), en particulier pour la filière avicole fragilisée par l'arrêt des restitutions export et très dépendante des importations protéiques.

Dans ce scénario, les tensions sont grandes sur le marché de l'emploi en Bretagne, notamment avec la fermeture d'outils d'abattage.

Scénario 4 : Vers les énergies renouvelables



C'est un scénario de crise énergétique mondiale. Les prix des produits agricoles flambent, la pression sur l'alimentation explose, et la France n'est plus compétitive. Les éleveurs bretons sont les premiers touchés, avec un bouleversement de leurs débouchés. **La concurrence internationale et la demande en ressource carburant sont telles qu'il devient plus rentable pour les agriculteurs de faire de la bioénergie et des produits végétaux plutôt que des productions animales.**

Différentes alternatives sont mises en place : le bois énergie (actuellement première source d'énergie renouvelable en Bretagne), l'éolien, l'énergie solaire et même l'énergie houlomotrice sur le littoral breton.

Les sous-produits de l'élevage sont valorisés, avec notamment la méthanisation du lisier et la récupération de chaleur des bâtiments d'élevages qui deviennent systématiques.

Les exploitants se rassemblent en PME et sont encouragés financièrement par les services publics pour investir dans des projets énergétiques, auxquels participe également la population. Le coût du foncier explose, incitant des agri-

culteurs à vendre. L'urbanisation se poursuit, avec des PLU qui intègrent plus l'agriculture au sein des dynamiques territoriales dans un souci de sauvegarde du patrimoine agricole, de maintien du paysage rural mais aussi de rentabilité énergétique. Il n'y a pas de baisse de production agricole globale, mais une diminution drastique de l'élevage.

Conclusions et recommandations

Il est difficile de prévoir quelles seront les évolutions de l'élevage en France et en Bretagne d'ici 2030. L'avenir intégrera des éléments de chacun des 4 scénarios présentés ci-dessus. Dans tous les cas, il ressort de ce travail prospectif l'importance de valoriser le « made-in-France » et le « made-in-Bretagne », que ce soit pour répondre à la demande des Français, ou des consommateurs dans le monde, pour qui l'élevage français fait preuve d'excellence. Le développement des énergies renouvelables est également une piste indéniable, compte tenu de la réduction des disponibilités énergétiques fossiles.

On retiendra, en s'appuyant sur ces 4 scénarios, qu'il faudrait :

- orienter la réforme de la PAC vers un soutien à l'élevage ;
- réorganiser les filières d'élevage :
 - trouver de nouveaux débouchés pour la filière avicole, notamment dans le contexte de suppression définitive des restitutions européennes à l'export ;
 - renforcer la compétitivité porcine, dans les élevages et dans les industries (abattoirs et transformation) ;
 - anticiper la fin des quotas laitiers et l'augmentation très probable du volume produit en Bretagne qui sera à gérer par le maillon industriel ;
- utiliser l'image d'excellence qu'a la Bretagne (et la France) à l'étranger ;
- augmenter l'autonomie, notamment alimentaire et protéique, de la Bretagne ;
- surveiller le foncier ;
- encourager une politique de soutien vers la valorisation de l'énergie ;
- développer la potentialité de la façade maritime bretonne ;
- poursuivre le développement de la valeur ajoutée du maillon industriel.

Conclusion

Le présent ouvrage a pour vocation d'alimenter les échanges et les outils qui sont utilisés par les décideurs.

En premier lieu, on peut conclure que **des investissements et des choix stratégiques (innovation et compétitivité à l'export) dans le secteur des industries agro-alimentaires** sont à réaliser en France et en Bretagne, en déclinaison du Contrat national de filière alimentaire signé le 19 juin 2013. Ainsi, l'augmentation de la production de lait attendu dans le Grand Ouest doit être anticipée au mieux, afin de valoriser ce volume supplémentaire. L'évolution de la consommation des pays émergents est également une opportunité pour le développement de la production et de la transformation en Bretagne, notamment en viande blanche. Néanmoins, la compétition intra-communautaire est intense et ne s'atténuera pas à court et moyen termes.

En second lieu, on peut raisonnablement penser que **la concurrence entre l'élevage et les céréales sera rude** dans les mois et années à venir, particulièrement pour la filière laitière bretonne. En effet, avec l'augmentation continue des cours des céréales depuis 2011, la seule grande culture a progressé, au détriment des hectares fourragers, et donc des élevages. Cette tendance à la végétalisation commence à toucher la Bretagne comme elle a déjà frappé les régions voisines. Mais dans une région qui n'est pas traditionnellement orientée vers les grandes cultures, cette reconversion partielle ou totale des ateliers d'élevage peut être risquée. Dans tous les cas, ce phénomène de céréalisation, qui gagne du terrain dans le Grand Ouest de la France, pénalise les filières d'élevage, les surfaces

fourragères étant indispensables pour produire du lait ou de la viande. En outre, cultiver des céréales nécessite moins de main-d'œuvre et génère au total moins de valeur ajoutée que les productions animales. La végétalisation concerne ainsi l'ensemble de l'économie régionale agricole et agro-alimentaire, de la production à la transformation, en y intégrant les services et les structures para-agricoles. Une vigilance doit donc être portée sur ce point, d'autant plus dans le cadre d'une prochaine réforme de la PAC qui pourrait pénaliser, si l'on n'y prend pas garde, de manière conséquente les éleveurs laitiers bretons.

En troisième lieu, **l'agriculture et l'agro-alimentaire constituent le socle territorial et économique de la Bretagne**, dont le maillage est principalement tissé par la filière élevage. Un des grands atouts de la région est de disposer d'une concentration importante d'élevages, d'industries agro-alimentaires, de services agricoles et para-agricoles, d'entreprises de négoce, qui concourent à un équilibre territorial large et complexe. On comprend bien ainsi qu'une évolution à tout niveau de la chaîne peut entraîner des conséquences majeures à l'amont ou à l'aval des filières.

Enfin, des **progrès techniques** sont encore attendus dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, en Bretagne et en France. Ces secteurs sont des secteurs majeurs de l'innovation, aussi bien aux plans de la génétique, de l'alimentation des cheptels, que des intrants, ou encore des processus industriels. Et ces progrès vont de pair avec le développement continu d'un conseil spécialisé auprès d'éleveurs toujours plus performants et de chefs d'entreprises agro

alimentaires toujours plus exigeants. Les établissements de formations (lycées, enseignements supérieurs), les instituts techniques et les organismes de recherche, nombreux en Bretagne, accompagnent ce mouvement.

Ces démarches d'innovations et de recherche de solutions techniques nouvelles sont également un axe fort du **programme pour l'agroécologie**, porté par Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, et qui vise à concilier performance économique et performance environnementale.

Cette étude espère contribuer à nourrir les prochains travaux régionaux qui vont s'engager dans le cadre de l'élaboration du Plan régional pour l'agriculture et l'agro-alimentaire et qui auront, sans nul doute, pour fil conducteur l'élevage, une des grandes forces de la Bretagne.

Personnes rencontrées

Roger Le Guen – Sociologue, ESA Angers
r.leguen@groupe-esa.com

Jean Ollivro – Professeur à Rennes 2, Président de Bretagne Prospective – *jean.ollivro@voila.fr*

Christophe Perrot – Chercheur département économie, IDELE – *christophe.perrot@idele.fr*

Yves Trégaro – Économiste, FAM
yves.tregaro@franceagrimer.fr

Aurélien Trouillier – Chargée de mission, ACPA
aurelie.trouillier@apca.chambagri.fr



Bibliographie

Butault J-P, Hairy D et Perraud D, 1984, *Crise laitière et quotas ; remarques sur la régulation communautaire du marché du lait*. Économie Rurale 163, 63–71.

Calvez E, 1998, *Quelques explications pour comprendre les mutations récentes de l'économie laitière bretonne*. Geo 107, 273–289.

Chambre d'Agriculture de Bretagne - Réseau économique régional, 2009, *Analyse de la compétitivité de la filière porcine bretonne*.

Chambres d'Agriculture de Bretagne, 2009, *Avenir de la compétitivité de la filière porcine bretonne*, Observatoire économique des IAA de Bretagne.

Chatellier V et Le Guen T, 2011, *Forces et faiblesses du secteur laitier du Grand-Ouest*, Rennes.

Chotteau P, Trégaro Y et Faverdin P, 2013, *Productions et filières animales : enjeux et perspectives*. Notes Et Études Socio-économiques 37, 157–184.

CNIEL et Institut de l'Élevage, 2007, *Observatoire de l'alimentation des vaches laitières*.

Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, 2010, *Prospective « PAC 2020 »*.

CRAB, CER Bretagne et GICVB, 2007, *Avenir des exploitations avicoles de chair bretonnes à l'horizon 2015*.

Crepon K, 2005, *Diversité des productions animales et des systèmes d'élevage en Europe. Impacts induits sur les stratégies d'approvisionnement en protéines, éléments de réflexion : apports protéiques et alimentation animale*. OCL. Oléagineux, corps gras, lipides 12, 211–216.

Danel J-B, Fouillade P, Guillet M et Travers J-M, 2012, *Quel avenir pour la filière porcine française ?*, Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.

Diry JP, 1981, *La localisation de l'aviculture et de l'élevage du porc : le cas de la Bretagne*. Ecoru 142, 33.

DRAAF Bretagne, 2009, *Les aides PAC en Bretagne, en 2006. La majorité des aides agricoles est découplée de la production*. Agreste Bretagne.

Ferey P, 2006, *Filière laitière des régions de l'Ouest : comment maintenir, demain, le plus grand nombre d'exploitations et d'actifs*, Conseils économiques et sociaux régionaux - Basse Normandie - Bretagne - Pays de la Loire.

Fouillade P, Guillet M et Ménard J-N, 2010, *Compétitivité de la filière volaille de chair française*, Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.

FranceAgriMer, 2009, *Présentation filière laitière*, Montreuil.

FranceAgriMer, 2011, *Production animale et contractualisation : histoire et enjeux*.

Guesdon J-C, Chatellier V, Bontron J-C, Bourgeois L, Perrot C et You G, 2001, *Élevage bovin dans l'Union Européenne : prospective 2020*. In 8. Rencontres Recherches Ruminants : Actes Du Colloque. Communication Présentée à 8. Rencontres Recherches Ruminants, Paris, FRA, 2001-12-05, Paris, pp. 3–10.

Institut de l'Élevage, 2012, *Fin des quotas laitiers et diversité des modèles de filières laitières*.

Lambert J, 2012, *Influence de la politique agricole commune sur la rentabilité et l'évolution de l'élevage bovin laitier en France*. Vetagro Sup - Campus vétérinaire de Lyon.

Moisan M, 2008, *Histoire de l'industrie laitière en Bretagne : De l'explosion de la production à la mondialisation des marchés*, Coop Breizh.

Morin L et Savina M, 2005, *Alimentation animale : La Bretagne sur le marché des viandes de porc et de volailles, des œufs et des produits laitiers*, CRAB - INRA.

OCDE et FAO, 2012, *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO*, Éditions OCDE et FAO.

Pabœuf F, 2011, *Approche expérimentale de deux systèmes de production porcine différenciés par le mode de logement : Contribution à la recherche d'un développement durable*. AgroParisTech.

Padilla M et Ghersi G, 2001, *Le marché international du lait et des produits laitiers*. Les filières et marchés du Lait et dérivés en Méditerranée : État des lieux, problématique et méthodologie pour la recherche. Options Méditerranéennes, Série B Études Et Recherches 7–21.

RECP, Institut de l'Élevage et APCA, 2011, *Systèmes bovins viande en Bretagne. Cas types*.

Rouault P, 2010, *Analyse comparée de la compétitivité des industries agroalimentaires françaises par rapport à leurs concurrentes européennes*, Ministères des industries agroalimentaires et de l'agro-industrie.

Salaün J, 2010, *Panorama de l'industrie laitière bretonne*, École des Métiers de l'Environnement - Bruz.

Trégaro Y, 2011, *La filière porcine française face à l'épreuve du dynamisme de la filière Nord-européenne*. Bull. Acad. Vét. France 164.

Trégaro Y et Lossouarn J, 2002, *L'évolution du secteur porcin européen : enjeux techniques, politiques, de marché et de société*. Notes et Études Économiques 09–47.

Trégaro Y et Vallin B, 2009, *Les filières avicoles européennes face à la mondialisation des échanges*, St-Malo.

Vert J et Portet F, 2010, *Prospective Agriculture énergie 2030, l'agriculture face aux défis énergétiques*, Centre d'études et de prospective, SSP, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT



DRAAF Bretagne - SRISE et MAAF (© Pascal Xiclunay/Min.agri.fr et © Xavier Remongin/Min.agri.fr)

*L'élevage en Bretagne
Hier, aujourd'hui... et demain ?
Une publication de la DRAAF Bretagne*

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DE BRETAGNE**

15, avenue de Cucillé – 35047 Rennes Cedex 9
Tél. 02 99 28 22 30

www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

Prix : 45 €

ISBN : 978-2-11-138501-6